

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**lutte**  
**ouvrière**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2339 - 31 mai 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Contre le gouvernement  
et face à la droite**

**Faire entendre  
la voix des  
exploités**

**Salaire** p. 3  
des patrons

**Hollande  
s'aplatit**

**Les "plans  
sociaux"** p. 4  
se succèdent

**Interdiction  
des  
licenciements**



**PS en France, SPD en Allemagne**

**Des "socialistes"**

p. 5

**tout dévoués à la bourgeoisie**

# SOMMAIRE

## Leur société

- p. 4 ■ **Affaire Tapie - Crédit lyonnais**
  - Les riches idées de la cour des comptes
  - Plans de suppressions d'emplois
- p. 5 ■ **Politique antiouvrière du gouvernement**
  - Socialiste en France, social-démocrate en Allemagne
  - Les retraites et le gouvernement dans la continuité
- p. 6 ■ **Les dépassements d'honoraires des médecins**
  - Une agression raciste

## Dans le monde

- p. 8 ■ **Grande-Bretagne : le meurtre de Woolwich**
  - Suède : émeutes dans les quartiers populaires
- p. 9 ■ **Mali : le pays s'enfoncé dans une guerre larvée**
  - Afrique : Hollande aux petits soins pour les trusts français
- p. 10 ■ **Syrie : vers l'éclatement du pays ?**
  - Bangladesh : les travailleurs du textile
  - États-Unis : Apple échappe au fisc
- p. 16 ■ **Nouvelle-Calédonie : grève contre la vie chère**
  - Industrie du médicament
  - Le magot de l'Assurance-vie

## Il y a 70 ans

- p. 11 ■ **27 mai 1943, la création du Conseil national de la résistance**

## Dans les entreprises

- p. 12 ■ **Complémentaires santé d'entreprise**
  - Crédit d'impôt - compétitivité emploi
  - Surendettement des hôpitaux
- p. 13 ■ **PSA - Aulnay-sous-Bois : la fin de la grève... mais pas du combat contre le patron**
  - PSA - Mulhouse (Haut-Rhin)
  - Arrestation de militants syndicaux à Roanne
- p. 14 ■ **Autoliv-Isodelta - Chiré-en-Montreuil (Vienne)**
  - Mairie et CMAS de La Chapelle-Saint-Luc (Aube)
  - ERDF
- p. 15 ■ **Aéroport de Roissy ; Aprochim - Laval ; Famar - Orléans**



# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## MULHOUSE

**Dimanche 2 juin à partir de 11 h 30**

11, rue du Cercle, à Mulhouse-Dornach  
à 15 h : allocution de Jean-Pierre Mercier, ouvrier à PSA Aulnay, porte-parole national de Lutte Ouvrière

## BOURGES

**Samedi 15 juin de 14 h 30 à minuit**

à Vignoux-sous-les-Aix

## MARSEILLE

**Dimanche 16 juin de 11h30 à 20h**

Parc de Valabre à Gardanne  
Navette gratuite toutes les heures, de Gardanne et Marseille Saint-Charles (départ boulevard Nédélec)

## Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

# La Grèce dans la crise

**Vendredi 14 juin à 20 h 30**

Théâtre de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup>  
Métro : Maubert-Mutualité  
Participation aux frais : 3 euros

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**  
Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**  
l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**  
audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Face à la droite qui prétend parler au nom du peuple, faire entendre la voix des exploités

Avec près de quarante manifestations et le baroud d'honneur de dimanche dernier, la droite aura exploité jusqu'au bout le filon du mariage homosexuel. Copé a même profité de la dernière manifestation pour appeler les participants... à voter pour l'UMP aux municipales en mars 2014 ! Il faut dire que, sur le reste, il est bien en peine de faire de l'opposition, puisque Hollande a repris mot pour mot la politique de la droite, enterrant toutes ses promesses – sauf celle du mariage pour tous.

Alors que cette loi n'enlève aucun droit à personne, alors que les couples homosexuels peuvent avoir une vie affective et familiale aussi équilibrée que tout autre, la droite a choisi de transformer ce débat en guerre de tranchées.

Elle a surfé sur tout ce que la société compte de conservatismes et de préjugés réactionnaires, mais ce n'était qu'un prétexte. L'opération de récupération des grenouilles de bénitier et de la jeunesse bienpensante des beaux quartiers sera-t-elle fructueuse pour l'UMP ? Difficile de le dire, tant les déchirements internes de l'UMP sont nombreux. Mais tous ceux qui ont des valeurs de droite et qui veulent s'opposer au gouvernement sortent renforcés de ces manifestations.

Celles et ceux qui ont fourni le gros des troupes se contentent de manifester paisiblement leurs valeurs réactionnaires, mais ils offrent un terrain de manœuvres à d'autres. Au premier rang desquels se trouvent les groupuscules d'extrême droite, qui se font la main sur les forces de police. Mais certains s'en sont pris aussi à des homosexuels, à des journalistes et même à leur ancienne égérie Frigide Barjot, trop modérée à leur goût.

Tout cela peut sembler éloigné des problèmes des travailleurs, mais cela nous concerne, car ceux qui ont défilé sont politiquement et socialement des ennemis des travailleurs.

Quant aux groupuscules d'extrême droite, s'ils continuent d'agir, ils peuvent, après s'en être déjà pris physiquement à des homosexuels et à des journalistes de gauche, s'en prendre aux Roms, aux travailleurs

immigrés, à des militants syndicaux et à tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Ils peuvent représenter un danger pour les travailleurs.

Les manifestations contre le mariage homosexuel sont derrière nous, mais on ne peut en dire autant des idées réactionnaires, antiouvrières, xénophobes et nationalistes distillées au quotidien par la droite et par une extrême droite ragaillardie par le discrédit des partis gouvernementaux.

Marine Le Pen, pour se montrer « présentable », se défend de tout lien avec ces bandes d'extrême droite. Elle condamne les violences et se targue d'avoir exclu un tel parce qu'il avait fait le salut nazi ou tel autre parce qu'il tenait ouvertement des propos antisémites. Mais derrière les sourires de Le Pen et ses envolées en faveur des chômeurs, des ouvriers et des retraités « français », il y a ces militants qui prennent leurs références chez Mussolini et chez Hitler.

Les Le Pen père et fille n'ont jamais été au pouvoir. Mais l'Europe a connu des gens de leur acabit, du Portugal de Salazar à la Grèce des colonels, en passant par l'Espagne de Franco, sans parler de Pétain ici même. Même si le Front national reste pour le moment sur le terrain électoral, sa perspective politique est un régime de ce genre, un régime autoritaire et antiouvrier.

Face à la pression de la droite et surtout de l'extrême droite, les travailleurs seront peut-être amenés à se battre sur le terrain politique, en même temps qu'ils défendent leur emploi et leur salaire.

C'est en luttant sur le terrain de classe que les travailleurs prendront conscience de ce que leurs intérêts matériels et politiques sont intimement liés et qu'ils apprendront à distinguer faux amis et vrais ennemis.

C'est en se battant pour leurs intérêts, contre les licenciements, pour leur salaire et surtout pour le contrôle des exploités sur les entreprises et sur les banques, que les travailleurs attireront et entraîneront tous ceux qui aujourd'hui souffrent du chômage, des petites retraites et de la misère. C'est alors que l'on pourra dire que le peuple a parlé.

### • Salaires des patrons

## Un nouveau recul du gouvernement

**Le gouvernement renonce à toute velléité d'encadrer les salaires des patrons. C'est ce qu'a annoncé Pierre Moscovici, le ministre de l'Économie et des Finances. Laurence Parisot, la présidente du Medef, a aussitôt salué son « bon sens ».**

La loi promise par Jean-Marc Ayrault le 20 mars dernier n'aura donc pas duré longtemps. Ses contours étaient restés totalement flous, ce qui laisse à penser que personne n'y a jamais cru sérieusement. La porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, avait uniquement précisé par avance qu'il

n'était pas question de limiter l'écart entre les plus bas et les plus hauts salaires de un à vingt, comme cela a été fait dans les entreprises publiques. Autant dire que cette loi n'aurait eu de toute façon rien de contraignant. Son annonce n'était qu'un geste symbolique, un bluff de plus pour faire croire aux travailleurs

que le gouvernement socialiste répartit équitablement les sacrifices. Cela n'a pas empêché le patronat de monter violemment au créneau contre toute idée de réglementation supplémentaire et, sur ce dossier comme sur bien d'autres, François Hollande a reculé en quatrième vitesse.

Pierre Moscovici s'en remet donc au patronat pour fixer lui-même un code de gouvernance destiné à encadrer ces salaires. En fait, un tel code existe depuis 2008, et il n'a pas empêché les sommes versées

aux dirigeants d'exploser. La rémunération moyenne des PDG des entreprises du CAC 40 est passée depuis cette date de 1,91 à 2,32 millions d'euros par an, soit 21 % d'augmentation.

Aujourd'hui, Moscovici fait semblant de croire que le Medef va durcir ce code. C'est ce qu'il appelle « l'autorégulation exigeante ». Il n'en sera rien, et de toute façon un tel code n'aurait rien de contraignant. Les actionnaires de sociétés comme L'Oréal, Sanofi ou Total sont prêts à verser de telles sommes

aux hommes et aux femmes qu'ils estiment les plus capables de faire fructifier leur capital car, si faramineux que soient ces chiffres, ils ne représentent qu'une faible proportion de ce que touchent les possesseurs de ces entreprises, Liliane Bettencourt pour L'Oréal par exemple.

Le gouvernement ne voulait pas les empêcher de verser ces rémunérations indécentes aux PDG de leurs sociétés, mais tout juste faire un peu semblant. Il n'en a même pas été capable.

Daniel MESCLA

• Spanghero, Goodyear, IBM

## Interdire les licenciements !

Communiqué de Lutte Ouvrière

Les 240 salariés de l'entreprise Spanghero à Castelnaudary ont appris le 28 mai qu'ils allaient être licenciés. C'est également ce qui menace les 1 173 travailleurs de Goodyear à Amiens. Et tout ce que le ministre du Travail Michel Sapin a trouvé à dire est que c'était « injuste » dans un cas, et « dommage » dans l'autre. Mais les travailleurs qui vont se retrouver au chômage n'ont que faire de ces larmes de crocodile !

Chez Spanghero, les salariés, qui n'ont fait que leur travail sont victimes de la filouterie de leurs patrons. Goodyear, n°3 mondial du pneu, gagne de l'argent mais en veut plus. Même chose pour IBM qui affiche 2,5 milliards d'euros de bénéfices mais veut supprimer 689 emplois en France. Les travailleurs de Spanghero, Goodyear et IBM sont victimes de la rapacité patronale. Seule l'interdiction des licenciements forcerait tous ces patrons à assumer leurs responsabilités. Ce serait une mesure de salut public.

Seuls les capitalistes ont intérêt au chômage. Ils en profitent pour mener leur chantage contre les travailleurs et imposer leurs conditions. Mais à part eux, toute la société a intérêt à éradiquer ce fléau, et à ce que l'on répartisse le travail entre tous avec un salaire plein et entier.

Alors, je suis pleinement solidaire des travailleurs qui refusent de se laisser voler leur emploi !

**Nathalie Arthaud, le 29 mai**

• Affaire Tapie – Crédit lyonnais

## La convocation de Lagarde

Convoquée les 23 et 24 mai par les juges de la Cour de justice de la République, la directrice du FMI et ex-ministre des Finances de Sarkozy Christine Lagarde est ressortie de ces entretiens marathon comme « témoin assisté », un moyen terme entre la mise en examen et le simple témoin.

Lagarde a dû s'expliquer sur son choix de faire appel à un arbitrage privé pour régler le contentieux opposant Bernard Tapie au Crédit lyonnais dans la revente de sa société Adidas en 1992.

Tapie s'était estimé grugé par le Crédit lyonnais, qui avait effectué la vente, très en dessous du prix, à des sociétés offshore appartenant à la banque, qui avaient ensuite revendu Adidas avec une importante plus-value. Tapie exigeait un dédommagement sur ce manque à gagner. Un tribunal lui avait donné raison. Mais, faute de trouver un compromis, le règlement a ensuite entraîné jusqu'aux années 2000.

Christine Lagarde justifie son choix d'un arbitrage privé comme un moyen de parvenir à un règlement rapide et peu onéreux. En fait, en 2008, cet arbitrage a accordé

241 millions d'euros à Tapie, assortis d'un supplément non imposable de 45 millions d'euros au titre du « préjudice moral ». L'affaire ayant entraîné, des intérêts se sont ajoutés, qui ont fait grimper le total à 403 millions... payés par l'État. Car, entre-temps, le Crédit lyonnais avait été privatisé et n'avait donc rien à déboursier. La ministre n'a pas fait appel de cette décision, officiellement pour ne pas risquer un arbitrage plus coûteux.

L'affaire a évidemment une dimension politique, puisque le règlement du litige coïncidait avec le ralliement de Tapie à Sarkozy. La solution adoptée favorable à Tapie semblait être le prix du ralliement. Entre 2007 et 2010, Sarkozy et Tapie se sont rencontrés dix-huit fois, officiellement pour parler politique, mais peut-être aussi pour finaliser cet arrangement, un point qu'aucun des deux n'a envie d'élucider.

Le statut de témoin assisté pourrait signifier que, pour le moment, les juges n'ont pas d'éléments suffisants contre l'ex-ministre. Mais par ailleurs, du côté de l'Élysée, on préférerait que Lagarde



Tapie et Lagarde

conserve son poste au FMI, en l'incitant à se montrer indulgente avec la France et ses problèmes financiers. Après l'affaire DSK, une affaire Lagarde à la tête du FMI risquerait de ne pas améliorer les relations avec celui-ci. Mieux vaudrait donc ne pas en rajouter.

L'audition de Christine Lagarde a entraîné deux mises en garde à vue. L'une concerne l'avocat de Tapie, relâché au bout de quelques heures sans être convoqué chez le juge, et l'autre un des trois arbitres du tribunal arbitral privé, Pierre Estoup, un magistrat de 86 ans.

Dans sa dernière édition, *Le Canard enchaîné* a annoncé

que le gouvernement pourrait se porter partie civile dans cette affaire, ce qui reste à confirmer. Enfin, l'ancien PDG du Crédit lyonnais entre 1993 et 2003, Jean Peyrelevade, vient de qualifier cet arbitrage d'« illégal » et de « vaste manipulation » en faveur de Tapie. Pour lui, il est impossible qu'une décision aussi désastreuse pour les finances publiques ait pu être prise sans « instructions venant d'au-dessus, c'est-à-dire de Nicolas Sarkozy ».

L'affaire est donc loin d'être close et on pourra continuer à s'interroger où, dans tout cela, se Tapie la justice !

**Jacques FONTENOY**

• Les riches idées de la Cour des comptes

## Il y aurait trop d'enseignants

**La Cour des comptes a remis mercredi 22 mai un rapport qui s'intitule « Gérer autrement les enseignants » et s'applique à démontrer qu'un plus grand nombre de professeurs n'est pas utile. « Le ministère de l'Éducation nationale, dit le rapport, ne souffre pas d'un manque de moyens budgétaires ou d'un nombre trop faible d'enseignants, mais d'une utilisation défailante des moyens existants. »**

Malgré les 80 000 suppressions de postes de ces cinq dernières années et les 2 000 assistants d'éducation supprimés à la rentrée, l'Éducation nationale ne manquerait pas de moyens. La France possède pourtant le plus faible nombre de professeurs par élève parmi les 34 membres de l'OCDE. Avec 6,1 enseignants pour cent élèves ou étudiants, la France est bonne dernière, loin derrière la Suède, mais aussi très en dessous de la Grèce et du Portugal, où le taux d'encadrement monte à neuf professeurs



pour cent élèves ou étudiants. Dans l'enseignement primaire, le taux d'encadrement en France n'est que de cinq enseignants pour cent élèves. À cela il faut ajouter que, selon les prévisions du ministère de l'Éducation nationale lui-même, près de 70 000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée 2013 et plus de 41 000 en 2014.

Parmi les propositions de la Cour des comptes, on trouve celle d'une rémunération au mérite pour les enseignants qui acceptent de travailler dans des établissements difficiles,

de demander aux enseignants d'enseigner plusieurs matières au collège, ou encore d'annuler leur temps de travail. À chaque fois, ce sont les mêmes recettes qui ressortent, sans qu'il soit jamais question d'embaucher et de former un nombre d'enseignants suffisant pour diminuer les effectifs des classes, pourtant surchargées, comptant jusqu'à 35 élèves, voire plus. Ces magistrats pensent apparemment qu'il est indifférent, lorsque les jeunes sont en difficulté, de pouvoir leur consacrer plus de temps et d'attention.

Le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon a certes déclaré que l'affirmation de la cour est « une erreur ». Mais il a aussitôt ajouté : « Malgré certains désaccords dans ce rapport, il y a beaucoup de choses positives sur lesquelles nous pouvons prendre acte. » À bon entendeur, salut !

Depuis des années, sous tous les gouvernements de droite comme de gauche, toutes les réformes de l'éducation n'ont servi qu'à faire des économies sur le dos de l'éducation de la jeunesse.

**Aline RETESSE**

## • Politique antiouvrière

### Hollande a ses références

Invité à Leipzig à la cérémonie anniversaire des 150 ans du Parti social-démocrate allemand (SPD), Hollande a vanté les « choix courageux » de Gerhard Schröder, ancien dirigeant de ce parti et chef du gouvernement allemand entre 1998 et 2005. Le modèle mis en place par Gerhard Schröder est caractérisé par la remise en cause des droits des travailleurs. D'ailleurs, en janvier 2012, Sarkozy s'y était référé, qualifiant Schröder « d'homme de grande qualité ».

Schröder avait commencé sa carrière politique dans l'appareil du SPD en Basse-Saxe, où se situe le siège social de l'entreprise de construction automobile Volkswagen. Il avait noué des relations utiles, notamment avec le directeur du personnel de la firme, Peter Hartz. En 2003, Schröder étant alors chancelier fédéral, Hartz s'était vu confier une commission chargée de préparer une série de quatre lois qui allaient porter son nom. La première obligeait les chômeurs à accepter un emploi, y compris pour un salaire inférieur à l'indemnité de chômage. La deuxième instituait des petits boulots à moins de 400 euros par mois. La troisième renforçait les contrôles des chômeurs et limitait

la durée d'indemnisation. La quatrième (Hartz IV), la plus tristement célèbre, a pour conséquence qu'aujourd'hui un grand nombre de chômeurs en sont réduits à toucher une indemnité de 382 euros par mois pour une personne seule, ou de 345 euros pour chaque membre d'un couple, au lieu d'une indemnité qui représentait 57 % du dernier salaire.

Parallèlement, le gouvernement Schröder a augmenté les cotisations à l'assurance maladie tout en diminuant les prestations. Quant aux retraites, leur montant a été réduit, les cotisations ont été augmentées, tandis que l'âge légal de départ en retraite est passé de 63 à 65 ans, avec un allongement prévu jusqu'à 67 ans en 2017.



Au bilan, la proportion de travailleurs pauvres en Allemagne a augmenté d'au moins 20 % entre 2006 et 2010. Voilà ce qui constitue pour Hollande un exemple à suivre. Cela ne signifie pas forcément que Hollande envisage pour la France un copier-coller des attaques menées par Schröder, mais l'orientation antiouvrière est claire.

Des commentateurs se sont demandés s'il s'agirait d'un tournant dans la politique de Hollande. En

réalité, il ne fait que préciser la voie dans laquelle il s'est engagé dès son élection. Des cadeaux faits au patronat à la loi qui lui permet d'imposer davantage de flexibilité aux salariés, Hollande a fait du Schröder – ou du Sarkozy – sans le proclamer. Quand Hollande cherche une référence parmi des prédécesseurs qui se sont illustrés par une politique antiouvrière, il ne fait que retirer le fard qui lui avait servi le temps d'une élection.

Jean SANDAY

## • Retraites

### Hollande dans les pas de Sarkozy

Pour justifier l'attaque qu'il prépare sur les retraites, Hollande a repris lors de sa conférence de presse du 16 mai le vieil argument utilisé avant lui par Sarkozy ou Balladur : « Si l'espérance de vie s'allonge, il faudra bien travailler plus longtemps. » Et comme eux il a agité l'épouvantail du trou creusé par le déficit du régime des retraites : « 15 milliards d'euros aujourd'hui, 20 milliards en 2020. »

Il suffirait pourtant que les 20 milliards d'euros versés aux patrons pour le crédit d'impôt compétitivité, dont il se vantait quelques minutes auparavant, soient affectés aux retraites pour que le déficit soit intégralement comblé. Quant à l'allongement de l'espérance de vie, le simple fait que la productivité du travail ait été multipliée par seize lors du siècle dernier pourrait largement permettre au patronat de financer une longue retraite aux salariés qui ont fait la fortune de leurs employeurs.

Il n'y a pas de problème lié au fait que l'on vive plus vieux. Le seul problème est l'avidité patronale, à laquelle Hollande est aujourd'hui prêt à sacrifier les travailleurs âgés. Les organisations patronales et syndicales convoquées au mois de juin en « conférence sociale » auront juste à discuter de différentes options qui, toutes, signifieront une dégradation des conditions d'existence des travailleurs et des retraités : allongement de la durée de cotisation nécessaire pour partir à taux plein, réduction des retraites, nouveau recul de l'âge légal de départ.

C'est ce que Hollande appelle le dialogue, et qui consiste à exécuter les volontés du patronat avec la complicité de certaines organisations syndicales.

Daniel MESCLA

## • PS ou SPD

### Deux partis qui ont tourné casaque

C'est à Leipzig, où le Parti social-démocrate allemand (SPD) vient de célébrer son 150<sup>e</sup> anniversaire, que fut fondée le 23 mai 1863 par Ferdinand Lassalle l'Association générale des travailleurs allemands, une des ancêtres du SPD.

Parmi les invités de cette cérémonie figuraient François Hollande et aussi Angela Merkel, présidente de l'Union chrétienne-démocrate, la CDU (droite), actuellement à la tête du gouvernement allemand. Elle trônait au premier rang, applaudissant différents intervenants. Certains commentateurs y ont vu une préfiguration d'une nouvelle grande coalition outre-Rhin entre le SPD et la CDU, qui se profilerait à

l'issue des élections prévues en septembre prochain.

Que ce soit du côté socialiste (en France) ou du côté social-démocrate (en Allemagne), on est aux antipodes de l'époque où ces deux partis étaient des composantes du mouvement ouvrier, réunis dans une Internationale que les historiens et les militants politiques appelèrent la II<sup>e</sup> Internationale. August Bebel, l'un des fondateurs du SPD, gagné aux idées de Marx et Engels, avait conclu un discours lors d'un congrès de son parti en s'écriant : « Je suis et je reste l'ennemi mortel de la société bourgeoise ! » Les temps ont bien changé.

J.S.

## • Sociaux-démocrates ou « socialistes »

### Prêts à se sacrifier pour la bourgeoisie

En Allemagne, la politique, désastreuse pour les travailleurs, du social-démocrate Schröder a été sanctionnée aux élections par une chute dont son parti, le SPD, ne s'est toujours pas remis.

En 2005, alors que le SPD venait de subir des échecs électoraux à l'échelle régionale, Schröder avait choisi d'avancer d'un an les élections législatives. Schröder dut alors quitter le pouvoir mais son parti, le SPD, resta cinq ans de plus au gouvernement, comme partenaire du principal parti de droite, sous la houlette d'Angela Merkel. Celle-ci fit passer le taux de TVA de 16 à 19 %, en bonne intelligence avec son ministre des Finances qui appartenait au SPD.

En 2009, le SPD dut céder la place à un gouvernement formé par les deux partis de droite. Il n'avait alors recueilli que 23 % des voix, contre 40,9 % lorsque Schröder était arrivé au pouvoir en 1998 ! En onze ans de participation gouvernementale – sept ans avec les Verts puis quatre ans avec la droite – le SPD s'était discrédité par sa politique, allant jusqu'à enregistrer son plus mauvais score depuis... 1893.

De la même façon qu'en Allemagne, et vu l'aggravation de la crise du capitalisme, le PS en France est prêt à sacrifier son propre avenir pour sauver les intérêts de la bourgeoisie.

J.S.

## • Consultations médicales

# Les dépassements d'honoraires nuisent gravement à la santé

**Les dépassements d'honoraires par les professionnels de santé libéraux ont représenté un total de sept milliards d'euros en 2012 et ont augmenté de 9 % en deux ans pour les seuls médecins spécialistes en secteur 2, secteur conventionné à honoraires libres. Ces dépassements sont payés par le malade ou en partie par sa mutuelle quand il en a une.**

C'est l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé qui fait ce bilan. Regroupant plusieurs associations, dont l'Institut national de la consommation (60 millions de consommateurs) et le Collectif interassociatif sur la santé (CISS), il s'est donné pour objectif de suivre l'évolution de tous les frais de santé non remboursés aux usagers.

Le rapport rappelle d'abord que la couverture moyenne de 75 % des dépenses de santé cache bien des disparités et qu'en réalité les soins les plus ordinaires ne sont couverts qu'à 55 %, et même 50 % si on inclut les frais d'optique.

Quant aux médecins, si près de 90 % des généralistes appartiennent au secteur 1 et pratiquent donc les tarifs de l'Assurance-maladie (23 euros la consultation), les spécialistes sont majoritaires et de plus en plus nombreux en secteur 2, en particulier dans les spécialités comme la gynécologie, l'ophtalmologie ou l'ORL. Les dépassements recensés par le collectif varient selon la ville ou le département, de quelques euros à plus de 65 euros, mais ce ne sont que des moyennes. On

arrive ainsi facilement à un tarif de consultation de 70 euros, 80 euros voire plus. Quant aux chirurgiens, à 80 % ou 90 % en secteur 2, ils ont la palme des dépassements. Le plus grave est que, dans certains départements ou certaines villes, il est impossible de trouver un chirurgien ou un ophtalmologue en secteur 1.

Le gouvernement parlait de plafonner les tarifs. En réalité, l'accord conclu entre

le ministre de la Santé et les syndicats de médecins n'a rien changé. Le tarif maximum de 2,5 fois le tarif Sécurité sociale, soit 70 euros pour un spécialiste, n'est même pas une obligation. Ce n'est qu'un « repère », ajustable selon la localisation et la pratique du médecin. Quant au « contrat d'accès aux soins » pour inciter les praticiens à geler leurs dépassements et à faire payer le tarif de base aux patients défavorisés, il est accompagné d'allègements de charge. De plus, il lui faut l'adhésion d'un tiers des médecins du secteur 2, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013, pour s'appliquer.

Devant l'agitation de la frange la plus aisée et la plus réactionnaire de la profession



médicale, le gouvernement s'est aplati, alors que les revenus baissent et que les tarifs des mutuelles augmentent. Résultat : entre les consultations trop chères et le déremboursement de certains médicaments, le

recours aux soins est de plus en plus problématique pour 15 % à 20 % de la population qui ont tardé ou renoncé à se soigner dans les deux dernières années.

Sylvie MARÉCHAL

## • Racisme

# Une agression intolérable

Dans un petit village du Périgord, un travailleur de l'Essonne d'origine sénégalaise, Ibrahima Dia, passait ses congés. Le 7 mai il a été agressé par trois hommes qui ne supportaient pas sa présence. « *Qu'est-ce que tu fais là? Retourne chez toi dans ton département de merde.* » « *Sale nègre, sale bougnoule, pédé... on t'avait dit de rentrer chez toi.* » Telles furent les insultes proférées à son encontre avant qu'il soit agressé. Ibrahima

Dia a dû recevoir des soins à l'hôpital, où une incapacité totale de travail de trois jours lui a été reconnue.

Les trois hommes ont été identifiés, interpellés et placés en garde à vue. Ils sont poursuivis en justice pour violences « en réunion et avec injures publiques envers un particulier en raison de son origine ». Sur les conseils de l'avocat qu'il a sollicité, le député du Front national Gilbert Colard, le principal protagoniste

se défend aujourd'hui d'être raciste mais, visiblement aussi bête que brute, il en rajoute en déclarant qu'il aurait été énermé par cet homme « de couleur », qui se prélassait près de chez lui dans une voiture « immatriculée dans le 91 ».

Si cette affaire a été rendue publique, c'est qu'un comité de soutien s'est mis en place dans le département de l'Essonne où vit Ibrahima Dia, ainsi que dans la commune de Sarlat en Dordogne ; c'est

qu'Ibrahima Dia est un militant syndical et politique, membre du NPA ; c'est que lui et ses camarades ont informé la presse et sollicité la Ligue des droits de l'homme qui se porte partie civile.

Ces individus aux idées réactionnaires et racistes, qui passent aujourd'hui allégrement des insultes aux coups, doivent savoir que ni leurs idées ni leurs actes ne peuvent être tolérés.

G.L.

## fil rouge

### Ne pas confondre étiquette et contenu

Peillon a eu une idée : arborer le drapeau français sur tous les établissements scolaires et faire apposer la devise dite républicaine, « *liberté, égalité, fraternité* », devrait permettre selon lui d'insuffler aux jeunes générations plus d'esprit de discipline et de responsabilité.

Mettre un drapeau national comme symbole d'une école qui rassemble des jeunes issus du monde entier – et c'est une bonne chose – c'est à la fois absurde et réactionnaire. Quant à afficher une devise qui proclame la liberté dans une planète marquée par des

oppressions multiformes, qui revendique l'égalité dans un monde aussi injuste, et c'est une mauvaise plaisanterie. Reste la fraternité, dont on espère que les plus jeunes sauront l'apprendre dans les combats contre cette société.

### Un hommage lourd de significations

Après le suicide, devant le chœur de Notre-Dame à Paris, de Dominique Venner, un militant qui depuis sa jeunesse a été de tous les (mauvais) coups de la droite la plus extrême, les Le Pen fille et père ont exprimé leur respect et leur émotion. Rien de surprenant dans ce geste pour

honoré un ancien de l'OAS, ce mouvement qui assassina aussi bien en Algérie qu'en France au nom de l'« Algérie française » dont Jean-Marie Le Pen était aussi partisan...

Chassez le diable par la porte, il revient par la fenêtre.

### Le vrai visage de leurs « valeurs »

Une fois encore, la manifestation des opposants au mariage pour tous a servi de terrain d'entraînement pour des militants d'extrême droite. Ces manifestations mêlent des jeunes des beaux quartiers et des catholiques bon teint prônant leur « vision de la famille » – très intolérante

au demeurant – avec des politiciens de l'UMP et du FN à la pêche aux voix.

On y trouve aussi ces groupes qui se préparent à faire le coup de poing contre leurs adversaires. Aujourd'hui, ils s'entraînent contre la police. Demain, ils s'en prendront peut-être à des travailleurs immigrés, à des grévistes et à des militants de la classe ouvrière.

Quant au mariage... gay ou pas, c'est le dernier de leurs soucis.

### Montebourg, ministre des profits patronaux

Montebourg était ce mardi

l'invité de Carlos Ghosn, PDG de Renault, dans les ateliers de l'usine de Flins (Yvelines). Ghosn se vante d'avoir obtenu un « accord de compétitivité » qui augmente considérablement le temps de travail tout en bloquant les salaires. Il a annoncé dans la foulée la production de 80 000 Nissan Micra par an à Flins à partir de 2016, mais sans s'engager sur la moindre embauche dans cette usine dont les effectifs ne cessent de diminuer.

En faisant la promotion de Ghosn et de sa politique, au moment même où le groupe PSA prépare son propre « plan de compétitivité », Montebourg montre qu'il est avant tout le ministre du redressement... des profits patronaux.

## • Guadeloupe et Martinique

# Halte à l'empoisonnement des populations !

L'épandage aérien est interdit sur le territoire français par une directive européenne de 2009, dont les modalités d'application sont précisées par la loi Grenelle 2 de 2010. Après trente ans d'épandage du chlordécone, l'enchaînement scandaleux des dérogations accordées par les préfets successifs, en Guadeloupe comme en Martinique, au nom de l'État, rend cette pratique illimitée dans le temps et ne révèle aucune volonté d'aboutir dans l'immédiat à des solutions plus adaptées au respect de l'environnement.

Les engins des groupements bananiers déversent sur la population des tonnes de produits toxiques, tandis que les Antilles consomment, par unité de surface, trois fois plus de pesticides qu'en France. Cette pollution est, de plus, toujours au service des mêmes ! Les responsables gouvernementaux se rendent

complices de ceux qui, pour le seul profit, continuent de mettre en danger la santé des populations, en particulier celle des enfants.

Ils disent vouloir sauvegarder des emplois. C'est un mensonge ! Des milliers de travailleurs ont déjà été licenciés dans le secteur de la banane et demain, quand ça les arrangera, les planteurs n'auront aucun scrupule à continuer. À l'heure actuelle, à cause des zones de pêche interdites, le chômage plonge dans la détresse un grand nombre de marins pêcheurs et, jusqu'ici, l'État ne leur propose rien de concret pour les aider à se restructurer.

En Guadeloupe, quatre associations, regroupées au sein d'un collectif Vigilance citoyenne, sont allées en référé et ont obtenu l'annulation de la deuxième dérogation par le tribunal administratif. Mais le



ministre de l'Agriculture a fait appel de cette décision, prouvant d'une part son soutien indéfectible au lobby bananier, et d'autre part son entière indifférence envers une opinion populaire largement opposée à la reprise de l'épandage aérien des pesticides.

Pour qu'un arrêt immédiat

et définitif soit mis à l'épandage aérien des pesticides et pour l'ouverture du procès du chlordécone, la lutte doit continuer. Différentes organisations, dont Combat Ouvrier (UCI), appellent à manifester le 1<sup>er</sup> juin à 9 heures, place de la Victoire à Pointe-à-Pitre.

Correspondant CO

## • La panne à l'aéroport de Pointe-à-Pitre

# Un droit de réponse de la chambre de commerce

Sous le titre « Aéroport Pôle-Caraïbes Guadeloupe » vous avez fait paraître un article mettant en cause, injustement, gravement et de façon péremptoire la responsabilité de la CCIIG dans la survenance de la panne électrique qui a affecté l'exploitation de cet aéroport du 25 au 27 mars 2013. Le présent droit de réponse vise à rétablir des faits qui ont manifestement échappé à l'auteur dudit article.

La centrale électrique de même que toute la distribution HTA de l'aéroport, qui ont été mises en service en 1996, ont été conçues et réalisées sous la maîtrise d'œuvre d'EDF CIG (Centre d'Ingénierie Générale) dont la compétence en pareille matière n'est pas à établir.

(...)

Ce système est basé sur des redondances destinées à assurer

la continuité de l'alimentation électrique en cas de survenance successive ou simultanée de plusieurs pannes ou incidents techniques, comme le prévoit d'ailleurs la réglementation internationale.

(...)

Compte tenu des redondances et des sécurités en place, chacune de ces quatre pannes, prise individuellement, n'aurait affecté le fonctionnement des installations aéroportuaires. Même jusqu'à trois de ces incidents survenus en même temps, pouvait être pris en compte dans les scénarios de redondance prévus par nos installations HTA. C'est la survenance soudaine et simultanée de ces quatre pannes dans un laps de temps aussi court qui a eu les conséquences très graves, que la CCIIG, en sa qualité de

concessionnaire de l'aéroport, est la première à déplorer.

À cet instant, les investigations en cours ont permis d'établir que les disjoncteurs, dont la fonction première est de protéger les installations électriques, n'ont pas correctement fonctionné et se sont retrouvés hors d'usage, d'où le black out. La société en charge du suivi et de la maintenance ainsi que le fabricant desdits disjoncteurs, à qui la CCIIG a demandé des explications, ont entrepris des investigations qui sont en cours. Le moment venu, nous saurons tirer toutes les conséquences des constats qui auront été effectués.

La gestion de la crise a été à la mesure du caractère exceptionnel de celle-ci. (...)

Lorsque la décision d'annuler et de reporter tous les

vols a été prise, 2 500 passagers étaient bloqués à Pointe-à-Pitre et 900 autres à Fort-de-France.

Au final, seuls 640 d'entre eux se sont retrouvés sans solution d'hébergement (famille, amis...). Ils ont donc tous été hébergés dans des conditions décentes et en rapport avec la situation de chacun. (...)

À aucun moment, la pagaille ou la panique ne s'est invitée à ce triste évènement qui, une fois l'origine clairement déterminée, ne pourra que permettre à la CCIIG et à ses prestataires d'améliorer la sécurité des installations électriques de l'aéroport pour le confort de tous et, en premier lieu, des voyageurs.

Colette KOURY

Présidente de la CCIIG

La présidente de la chambre de commerce et de l'industrie des îles de Guadeloupe (CCIIG), Colette Koury, nous a demandé d'insérer ce droit de réponse à l'article publié dans Lutte Ouvrière le 12 avril, sous le titre « Aéroport Pôle Caraïbes Guadeloupe : une panne éclairante ». Nous publions ce droit de réponse, comme

c'est la règle, en lui donnant la même longueur et le même espace que notre article du mois d'avril.

Cet article se fondait sur des témoignages de travailleurs du site évoqués par L'Écho de l'aéroport, publié par nos camarades de Combat Ouvrier. L'absence d'éclairage de secours, le recours au téléphone portable pour s'éclairer,

le manque de directives envers le personnel, ce sont eux qui l'ont vécu. De même les diverses pannes d'équipements (ascenseurs, portes) qui sont récurrentes, et pour lesquelles la présidente de la CCIIG n'apporte aucune réponse.

La gestion de la prise en charge des passagers, longuement évoquée, est présentée presque comme une opération

humanitaire. Il n'empêche, que s'il n'y a pas eu de panique, il y a incontestablement eu de la pagaille, au point que les passagers à l'arrivée ont effectivement dû aller chercher leurs bagages sur la piste.

Rien, dans la réponse de Mme Koury, ne dément donc réellement ce qui a été dit dans l'article.

## • Achat de drones

### Les urgences du gouvernement

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, s'est félicité de l'accord donné par le Pentagone à l'achat de drones américains, ces Reaper destinés à être envoyés au Mali d'ici à la fin 2013. Cet achat était paraît-il une urgence !

L'armée française aurait bien des petits drones tactiques, mais ils ne seraient pas aussi performants que ceux de l'armée américaine. En tout cas, la nouvelle de cet achat n'a réjoui ni Bernard Gerwert, patron de Cassidian, la branche défense d'EADS, ni Éric Trappier, PDG de Dassault Aviation, qui a souligné ainsi « le danger que représente l'achat de drones américains pour l'avenir de nos industries en Europe ». Tout le monde l'aura compris, ces messieurs souhaiteraient que l'État français, leur État, qui fonctionne précisément pour servir les intérêts des patrons français, d'EADS et de Dassault, leur passe préférentiellement les commandes. Quand le PDG de Dassault emploie l'expression « l'avenir de nos industries en Europe », il faut bien sûr comprendre l'avenir de ses profits. Il s'agit donc de rappeler au gouvernement qu'il ne doit pas oublier d'aider financièrement les actionnaires d'EADS et Dassault à lancer leurs propres programmes de construction de drones.

Ces Reaper que le gouvernement semble pressé d'utiliser au Mali sont, rappelons-le, des engins de mort : les drones américains auraient tué près de 5 000 personnes depuis 2002. Ils coûtent cher en vies humaines, et ils coûtent cher tout court : 300 millions les 5 à 7 Reaper, dont chacun « brûle » 6 000 euros par heure de vol. Mais Hollande, qui parle d'économies sur tous les services publics, n'hésitera pas à déboursier de telles sommes.

Aline RETESSE

• Grande-Bretagne

# Le meurtre de Woolwich et les crimes de l'impérialisme britannique

Lee Rigby, un tambour de l'armée britannique est mort à 25 ans à Woolwich, au sud de Londres, le 22 mai, sans doute pris pour cible parce qu'il portait le T-shirt d'Aidez nos héros, une association d'aide aux soldats blessés au combat. Cet assassinat absurde, qui a été vu quasiment en direct grâce aux vidéos prises par des témoins, a avant tout choqué par son caractère sanglant, ses meurtriers ayant usé d'instruments de boucherie. Mais il a aussi marqué par la justification qu'ils en ont donnée: «Tous les jours des musulmans meurent aux mains de soldats britanniques.»

Dans ses premières annonces, la BBC parla de deux assaillants «d'apparence musulmane» hurlant «Allah est grand». Mais elle fut rapidement contredite par les vidéos où l'on voyait deux jeunes usant d'un langage qui n'avait rien de spécialement intégriste, mais qui parlaient avec un fort accent londonien, étaient d'origine africaine et ressemblaient aux milliers de jeunes en jeans et T-shirt de la capitale.

La BBC devait révéler plus tard que cette tentative de désinformation émanait des services de Cameron et s'en excusa. Mais le mal était fait. L'extrême droite raciste, en particulier la Ligue de défense de l'Angleterre, s'était déjà emparée de l'événement pour organiser des manifestations antimusulmanes, et on faisait état de dizaines d'attaques contre des Asiatiques isolés et des mosquées.

Mais qu'importait pour le gouvernement, qui avait immédiatement sauté sur l'occasion

nés et éduqués à Londres, qui s'étaient convertis à l'Islam au contact de bandes de banlieue. Et d'autre part la façon dont ils ont motivé leur geste – les crimes de l'armée britannique en Afghanistan.

Car, bien que les activités de combat de l'armée britannique aient théoriquement cessé en mars dernier en Afghanistan, elle y a toujours 7 000 soldats, stationnés essentiellement dans la province d'Helmand, au sud du pays, où la résistance à

l'occupation et au régime d'Hamid Karzai qui l'incarne reste très virulente.

Et Cameron a beau continuer à affirmer que cette occupation est nécessaire à la protection de la Grande-Bretagne, plus grand monde n'y croit. En revanche, en aidant les prêcheurs de l'Islam à poser en martyrs de l'impérialisme britannique, la guerre en Afghanistan pousse dans leurs bras des jeunes des minorités anglaises originaires des pays pauvres, souvent marginalisés dans une société en crise où le racisme reste omniprésent.

François ROULEAU



## • Suède Émeutes dans les quartiers populaires Les inégalités en hausse

Depuis le 19 mai, des affrontements entre jeunes et policiers ont eu lieu en Suède, en particulier à Husby, quartier populaire de Stockholm. Des voitures ont été incendiées, plusieurs écoles et bibliothèques vandalisées, un commissariat a brûlé. Ces violences se sont déroulées également dans d'autres villes de moindre importance. Les émeutes ont eu lieu après que les policiers eurent abattu à Husby un homme de 69 ans, qui paraît-il brandissait une machette. La population de ces quartiers juge les forces de l'ordre racistes, et surtout il y a un profond malaise social.

Des affrontements du même ordre avaient déjà eu lieu en 2010 dans la capitale et en 2008 à Malmö dans le quartier pauvre de Rosengård.

Les partis d'extrême droite ont mis en cause la politique

d'immigration du gouvernement «trop généreuse» à leur goût. 15 % de la population suédoise est immigrée. Mais justement les jeunes d'origine immigrée, qui vivent dans les quartiers pauvres, ressentent, non pas de la générosité, mais les inégalités, la marginalisation et la ségrégation en matière de logement et d'emploi. Et si en Suède le taux de chômage se situe autour de 8 %, à Husby un jeune sur cinq est sans travail.

Selon un rapport, en 1995, la Suède était l'État qui affichait le moins d'inégalités de revenus parmi les 34 pays de l'OCDE. Aujourd'hui elle se trouve en 14<sup>e</sup> position.

Si la coalition de droite au pouvoir depuis 2006 a baissé les pensions de certains retraités et les allocations de chômage, elle a aussi baissé les impôts, ce qui a fait moins

de rentrées pour l'État et les communes, et donc moins de moyens pour compenser un peu les inégalités sociales. Par contre, les aides aux entreprises automobiles comme Volvo ou Saab n'ont pas manqué, ainsi que le soutien financier aux banques. Mais comme le fait remarquer le quotidien suédois Svenska Dagbladet, les écarts de revenus augmentaient aussi sous les gouvernements précédents, qui eux étaient sociaux-démocrates.

Certains commentateurs se sont étonnés que ce type d'émeutes que l'on a connu en 2005 en France ou en 2011 en Angleterre puisse avoir lieu en Suède. Mais c'est dans toute l'Europe que la classe ouvrière et sa partie la plus pauvre paient par la baisse de son niveau de vie le maintien des profits de la classe capitaliste.

Catherine OLIVIER

• Mali

# Le pays s'enfoncé dans une guerre larvée

Au Niger, les attaques du groupe djihadiste Mujao, jeudi 23 mai, contre la mine d'uranium d'Areva à Arlit et contre un camp militaire nigérien à Agadez, montrent que, loin d'être terminée, la guerre menée par l'armée française au Mali touche aussi les pays voisins. Au Mali même, la population n'en a pas fini avec la guerre. Nos camarades de l'organisation trotskyste UATCI (Union africaine des travailleurs communistes internationalistes-UCI) décrivent cette situation dans le dernier numéro de leur mensuel Le pouvoir aux travailleurs.

Contrairement à la propagande diffusée par les dirigeants maliens qui laissent entendre que la guerre est déjà gagnée et qu'il s'agit tout juste de «consolider la paix», la réalité est tout autre. Certes, après l'intervention de l'armée française, la rébellion islamiste a subi des revers et a dû lâcher son emprise sur les villes du nord qui étaient sous sa coupe, mais elle est loin d'être anéantie. Certains de ses éléments se sont mélangés avec la population, d'autres ont traversé les frontières. Le 4 mai dernier, deux soldats maliens sont morts dans la localité de Hamakouladji (40 km au nord de Gao) lors d'un attentat suicide perpétré par un djihadiste qui s'est fait exploser au milieu d'une patrouille de l'armée malienne. Un autre attentat a eu



Patrouille de soldats français dans les rues de Bamako.

lieu le 10 mai à Ménaka (non loin de la frontière avec le Niger) contre une caserne occupée par des soldats nigériens. Il y a déjà eu plusieurs autres attaques suicide depuis la reconquête des principales villes du nord.

Le Mali est donc vraisemblablement installé dans une guerre larvée pour une longue période. Les premiers à souffrir de cette situation sont les populations pauvres. Même si les médias gouvernementaux du Mali annoncent que les populations qui avaient fui les villes du nord à cause de la guerre reviennent sur leurs lieux d'habitation, ce n'est que de façon marginale. Ces mêmes médias ne parlent pas de ceux qui ont quitté les

villes du nord (et qui continuent toujours de partir) depuis l'arrivée des troupes maliennes dans ces villes.

En effet l'armée malienne s'est particulièrement distinguée depuis la reconquête des grandes villes du nord, dans des actes de barbarie envers des ressortissants arabes, touaregs et songhaïs. Des cas de tortures et d'exactions sur des civils innocents ont été révélés récemment par des organisations des droits de l'homme. Les soldats ayant pratiqué ces actes n'ont même pas été inquiétés par leur hiérarchie. Tout juste si quelques-uns d'entre eux ont été mutés vers d'autres lieux.

Donc, si on assiste en effet

à un petit retour des réfugiés vers Gao et Tombouctou, il s'agit essentiellement de ceux qui avaient fui vers Bamako et d'autres grandes villes du sud. Mais cela ne doit pas masquer le fait que, pendant ce temps-là, d'autres habitants quittent Gao et Tombouctou pour ne pas subir d'exactions.

Plus que jamais, la population malienne est divisée entre les «Sudistes» et les «Nordistes». Ces derniers, (c'est-à-dire les Touareg, Arabes et Songhaïs) sont soupçonnés d'être des «séparatistes» et des «traîtres». Cela ne favorisera pas la bonne cohabitation entre les différentes composantes de la population et l'on sait où cela

peut conduire. Certes, le Mali n'est pas le Rwanda ou la République démocratique du Congo, mais l'exacerbation des sentiments ethniques, régionalistes ou nationalistes peut conduire à une barbarie sans nom.

L'avenir pour les exploités n'est ni dans le maintien des frontières telles qu'elles ont été tracées arbitrairement par les colonisateurs, ni dans l'isolement ethnique ou culturel, mais au contraire dans l'union de leurs forces pour combattre ensemble l'exploitation capitaliste, l'oppression et la dictature. Les travailleurs, quelles que soient leur ethnie, leur couleur de peau ou leur nationalité, ont partout les mêmes intérêts.

## Au sommaire de Lutte de classe n° 152 (mai-juin)

France  
Les mobilisations contre Hollande et la nécessité d'une politique de classe

Paradis fiscaux : de l'évasion fiscale des plus fortunés à la finance débridée

Chypre  
Du paradis fiscal à l'enfer de la crise du capitalisme

Hongrie  
La spirale infernale de la surenchère nationaliste

Espagne  
Face à la faillite de la gauche et aux attaques des capitalistes et de la droite, quelles perspectives pour la classe ouvrière ?

États-Unis  
Detroit: une grande ville ouvrière dépecée par l'avidité sans bornes des capitalistes

Prix 2 euros - Envoi contre 5 timbres à 0,63 euro.



• Afrique

## Hollande aux petits soins pour les trusts français

Dans son meeting de campagne à Bercy, François Hollande, alors candidat, déclarait que son «élection serait une mauvaise nouvelle pour les dictateurs». Depuis qu'il est président, ceux-ci n'ont pourtant pas eu à se plaindre et défilent même à l'Élysée. En juillet 2012 c'était Ali Bongo, le président du Gabon, et en avril dernier ce fut le tour de Denis Sassou Nguesso, qui règne sur le Congo depuis trente-quatre ans.

Sassou Nguesso est aujourd'hui poursuivi par la justice française dans le procès dit des «biens mal acquis». La famille Sassou, qui possède

18 propriétés et 112 comptes bancaires en France, est inculpée de blanchiment et détournement de fonds publics étrangers. Le président du Gabon et celui de la Guinée équatoriale, Théodoro Obiang, figurent dans la même charrette. Ces trois pays ont en commun de posséder un littoral riche en ressources pétrolières, exploitées au Congo et au Gabon par des compagnies françaises et en Guinée par des sociétés américaines. Tout autant que les dictateurs qui règnent sur ces États, ce sont ces trusts qui devraient aujourd'hui se retrouver au banc des accusés, car ce sont eux les corrupteurs.

Au Congo, plus d'une

centaine d'entreprises françaises sont présentes, mais la plus importante est de loin Total et ses filiales. Elle exploite la moitié des champs pétroliers et réalise 60 % de la production de brut du pays. Total a mis en chantier en mars 2013 un nouveau site au large des côtes congolaises, ce qui, en 2015, devra augmenter encore la part qui lui revient. Ce site, Moho Nord, sera exploité à 53 % par Total, à 31,5 % par la compagnie américaine Chevron, et pour 15 % par la Société nationale des pétroles congolais (SNPC), dont un des administrateurs n'est autre que le fils du président Sassou Nguesso.

Celui-ci est chargé dans

cette société de «l'aval pétrolier», c'est-à-dire de la commercialisation. Cela donne une petite idée de la manière dont l'argent passe de la poche des trusts pétroliers à celles de la famille au pouvoir. C'est le pourboire que laissent Total, Chevron et les autres à ceux qui leur permettent de détourner les richesses du pays.

Total est le vaisseau amiral des entreprises françaises, mais toute une flotte navigue dans son sillage. Technip a ainsi décroché un contrat de 500 millions d'euros pour équiper ce champ pétrolier en structures et en conduites sous-marines. Bolloré possède une grande partie du port de Pointe-Noire.

Bouygues a réalisé les travaux d'électrification entre Pointe-Noire et Brazzaville.

Pendant ce temps, les trois quarts des Congolais doivent vivre avec moins de un dollar par jour. L'accès à l'eau et à l'électricité est problématique pour une grande partie de la population. Un quart des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. Tel est le sinistre résultat auquel aboutit le pillage des ressources du Congo, et de bien d'autres pays d'Afrique, par les trusts français qui corrompent les potentats locaux. Hollande en est complice, comme tous ses prédécesseurs à l'Élysée.

Daniel MESCLA

## • États-Unis

### Apple échappe au fisc

Le PDG d'Apple, Tim Cook, a été interrogé par le Sénat américain qui lui reprochait de ne payer que des impôts dérisoires au fisc. Pourtant, cette société a dégagé 40 milliards de dollars de bénéfices en 2012.

Par le biais de montages complexes de filiales, Apple se soustrait en effet en grande partie à l'impôt sur les bénéfices, pas seulement aux États-Unis, mais également dans la quasi-totalité des pays où cette société a une activité. Pour ce faire, Apple a créé diverses entités, localisées pour certaines en Irlande. La commission du Sénat a souligné que l'une de ces filiales irlandaises n'a payé aucun impôt sur le bénéfice au cours de ces cinq dernières années, bien qu'elle ait annoncé 30 milliards de dollars de bénéfices entre 2009 et 2012.

Ce mastodonte, l'AOI (Apple Operation International) supervise une grande partie des activités hors des États-Unis. Mais c'est un fantôme qui ne dispose ni de bureaux ni d'employés, simplement d'une boîte à lettres en Irlande. Cette filiale ne dépend donc fiscalement d'aucun pays et n'est pas imposée.

Tim Cook a en effet précisé que les filiales telles que l'AOI « ne sont pas américaines parce qu'elles ne sont pas basées aux États-Unis, mais ne sont pas non plus irlandaises, parce que les équipes de management de ces filiales ne sont pas installées en Irlande ». Elles sont en effet installées en Californie.

La commission sénatoriale estime que le manque à gagner pour le fisc américain est d'environ 44 milliards de dollars. Elle n'accuse pas Apple d'avoir agi illégalement – même si un sénateur parle de « manipulation » – mais remarque qu'elle a su utiliser des techniques d'optimisation particulièrement pointues. Ainsi, au total, Apple n'a payé que 1,9 % d'impôt sur ses ventes réalisées hors des États-Unis.

Mais Apple sait également faire simple : aux États-Unis même, la société déclare la majorité de ses revenus américains à Reno, au Nevada, où le taux d'imposition est... quasi nul. Elle n'a donc même pas besoin des îles Caïmans ou du Liechtenstein, ni de tricher ou de frauder.

Pour Apple, Google, Exxon, ou General Electric il n'y a donc en matière de paradis fiscaux que l'embaras du choix, y compris aux USA ou en Europe.

**Bertrand Gordes**

## • Syrie

### Vers l'éclatement du pays ?

Le 27 mai, à l'initiative de la Grande-Bretagne et de la France, les 27 pays de l'Union européenne sont parvenus à grand-peine à un accord sur la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes à l'opposition syrienne, avec cependant suffisamment de restrictions et de limites pour suggérer que les armes ne seront pas livrées de sitôt.

En effet, les États membres de l'Union doivent se retrouver en août prochain pour décider quelle suite concrète ils donneront à cette décision. De toute manière, les éventuelles livraisons seraient soumises à des critères stricts comme la délimitation précise des destinataires. On nous dit aussi qu'elles doivent servir « à la protection des civils », ce qui est une belle hypocrisie.

De toute façon, comme l'a clairement dit le ministre britannique William Hague, principal défenseur du texte adopté, « bien que nous n'ayons pas de plan immédiat pour envoyer des armes en Syrie, la levée de l'embargo nous donne la flexibilité de le faire à l'avenir si la situation continue de se détériorer ». Ce n'est donc pas pour tout de suite.

Cette levée formelle de l'embargo ne tombe pas par hasard, alors qu'en juin une conférence internationale doit se tenir à Genève, à l'initiative des États-Unis et de la Russie. Numérotée Genève 2, elle fera suite à celle qui avait réuni les cinq membres du Conseil



Dans les ruines d'Al-Qoussayr.

de sécurité des Nations unies (États-Unis, Chine, Russie, Grande-Bretagne, France) et des représentants de l'Irak, du Qatar, du Koweït, de la Turquie et de l'Union européenne. Cette fois, il devrait y avoir des représentants du régime et de l'opposition syrienne. La décision européenne pourra ainsi jouer son rôle dans le marchandage auquel les participants ne manqueront pas de se livrer avec le régime de Bachar Al-Assad.

Depuis deux ans, les dirigeants occidentaux ont soigneusement veillé à ne pas s'engager directement en Syrie. Et ils sont d'autant plus circonspects aujourd'hui que le régime de Bachar Al-Assad, après avoir semblé chanceler, a regagné du terrain, comme il l'a fait à Al-Qoussayr, principal point de passage des livraisons d'armes à destination de l'opposition

en provenance du Liban. Le régime Assad a l'appui militaire de la Russie, mais il a aussi reçu sur le terrain le soutien de combattants de son allié libanais le Hezbollah. Et il est maintenant accusé d'utiliser des armes chimiques.

Lorsque la contestation a commencé en 2011 contre le régime d'Assad, les grandes puissances n'ont pas levé le petit doigt pour la soutenir, n'ayant nullement l'intention de favoriser un soulèvement populaire contre un régime qui était pour elles au moins un gage de stabilité. Puis la contestation populaire a fait place à une guerre civile entre le régime Assad et des milices soutenues par le Qatar, l'Arabie saoudite et la Turquie et où dominant de plus en plus des combattants jihadistes.

Du coup, les dirigeants occidentaux, pas fâchés au départ d'affaiblir le régime d'Assad par

l'intermédiaire de leurs alliés régionaux et des milices qu'ils soutiennent, sont embarrassés, ne souhaitant ni s'engager directement, ni voir surgir à Damas un régime islamiste.

Dans ces conditions, la guerre civile ne peut que continuer, la population syrienne étant prise en étau entre une dictature féroce et des milices d'opposition qui ne valent pas mieux. En attendant peut-être un éclatement total du pays, qui ne ferait que s'ajouter à l'éclatement croissant du Moyen-Orient déchiré entre les rivalités des différents régimes. Des rivalités qui sont elles-mêmes alimentées par les manœuvres d'impérialistes occidentaux dont la seule véritable politique est, au fond, toujours la même : diviser pour régner. On voit le résultat.

**Jacques FONTENOY**

## • Bangladesh

### Les travailleurs du textile décidés à ne pas se laisser faire

**Au Bangladesh, un mois après l'effondrement d'un immeuble d'usines textiles qui a tué au moins 1 129 ouvriers et ouvrières, six mois après l'incendie d'une autre usine où 112 travailleurs avaient péri, quelques géants de la distribution et de grandes marques de vêtements ont signé un accord dit « de prévention des incendies et de sécurité des bâtiments ».**

L'accord ne va pas bien loin. Les entreprises signataires s'engagent à verser collectivement 60 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer les conditions de travail et de sécurité – ce qui est dérisoire – et des inspections périodiques de contrôle seront faites par des inspecteurs indépendants. Reste à savoir si elles toucheront les quelque 4 500 usines de confection du Bangladesh et si

elles iront jusqu'au bout de la cascade de sous-traitants.

Pourtant, malgré les limites et l'hypocrisie de ce protocole d'accord, seules 38 marques ont accepté de le signer, dont les européens Benetton, Primark, Marks & Spencer, H&M, Zara et, en France, le groupe Carrefour. Nul doute qu'elles se serviront de ce bout de papier pour se faire de la publicité, et peut-être augmenter leurs prix au

nom du commerce « éthique ». Mais même ce geste symbolique est encore trop pour beaucoup de marques, dont les géants américains Walmart et Gap ou le japonais Uniqlo. Walmart se justifie en disant qu'il inspectera lui-même les 279 usines qui travaillent pour lui au Bangladesh.

Par ailleurs, à l'instar de Disney, Levy Strauss, Nike ou H&M, plusieurs marques se tournent maintenant vers l'Afrique du Sud et la Mauritanie pour effectuer la confection. Certaines font dans un autre genre d'hypocrisie, prétextant que ce sont les conditions de travail déplorables et dangereuses que subissent

les ouvriers du textile bangladais qui les font s'orienter vers d'autres pays. Elles n'avaient pourtant pas été gênées de quitter la Chine pour le Bangladesh, lorsque les ouvriers chinois du textile avaient, par leurs luttes, arraché des augmentations de salaire.

En fait, outre l'instabilité politique du Bangladesh, les firmes occidentales craignent avant tout la combativité des travailleurs bangladais, qui se manifestait dès avant les accidents criminels et ne faiblit pas depuis. Qu'elles se méfient : cette combativité peut rapidement être contagieuse d'un pays à l'autre.

**Marianne LAMIRAL**

• 27 mai 1943

La création du Conseil national de la résistance

## L'allégeance du PCF à De Gaulle et à l'ordre bourgeois

Le 27 mai 1943, dans un Paris occupé par l'armée allemande, les délégués de tous les mouvements de résistance, ceux des partis politiques opposés au régime de Vichy ainsi que ceux des syndicats, se réunissaient sur l'initiative de Jean Moulin. Il s'agissait, suivant le vœu de de Gaulle, dont Jean Moulin était le représentant en France occupée, de constituer un organisme officialisant le ralliement de l'ensemble des forces politiques au général réfugié à Londres. En particulier, cette réunion et la création du Conseil national de la résistance qui en découla, concrétisaient le ralliement du Parti communiste français à de Gaulle.

Le PCF, seul parti réellement présent dans la population et particulièrement dans la classe ouvrière, organisateur de différents mouvements de résistance et formé de militants nombreux et dévoués, donnait ainsi à de Gaulle le crédit nécessaire auprès des Alliés d'abord, de la population française ensuite, pour pouvoir prétendre incarner le nouveau pouvoir politique au moment de l'écroulement prévisible du régime de Vichy. Mais pour faire quoi?

à la révolution en Russie, puis en Allemagne et en Hongrie, et dans nombre d'autres pays à de puissants mouvements contestant le pouvoir de la bourgeoisie. Ce souvenir venait d'ailleurs d'être ravivé, en mars 1943, par les grèves ouvrières d'Italie. Il fallait empêcher que la fin de la guerre entraîne de nouveau de tels mouvements révolutionnaires.

À la question générale du maintien de son ordre social, la bourgeoisie française ajoutait celle du maintien de son empire colonial, source d'une

PCF et de son engagement à ne pas mener, à la fin de la guerre, une politique révolutionnaire. Staline, à la tête de l'URSS, avait assuré aux Alliés que les Partis communistes sous sa coupe collaboreraient au rétablissement de l'ordre bourgeois. Ceux-ci avaient d'ailleurs déjà largement montré, dans les années trente, leur rupture totale avec une politique révolutionnaire.

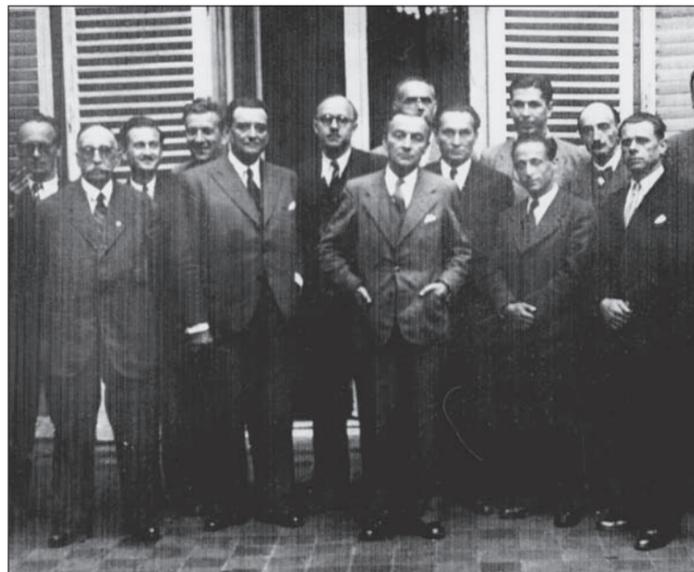
### Le programme bourgeois du CNR...

Évidemment, rien ne pouvait se faire sous le simple mot d'ordre du retour à l'ordre ancien, ne serait-ce que parce que la guerre et son cortège d'horreurs étaient justement sortis de celui-ci. Il fallait, particulièrement pour le PCF, un programme, un discours permettant de prétendre que rien ne serait plus jamais comme avant. Le CNR allait donc établir un programme, adopté officiellement le 15 mars 1944, ne proposant rien moins que « *L'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie* ». Cela devait se faire par la nationalisation des transports, de l'énergie, d'une partie des finances ; l'existence d'une presse libérée des pressions financières ; la création d'un système de Sécurité sociale et de retraite ; une extension des droits politiques des peuples coloniaux.

Aux travailleurs qui avaient souffert du rationnement, on promettait une amélioration, non chiffrée et qui allait mettre des années à venir. Aux capitalistes, on annonçait « *L'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation* ». Pour une classe composée dans sa totalité et par nature de profiteurs de guerre ce n'était pas cher payé.

### ... et son application

Les nationalisations allaient être effectives après la fin de la guerre sous le gouvernement de de Gaulle auquel participèrent des ministres PCF. Mais, loin d'être une mesure « sociale »,



Les représentants des différents mouvements du CNR autour de son président Georges Bidault (les mains dans les poches).

elles étaient une nécessité pour le redémarrage de l'économie capitaliste et eurent lieu dans tous les pays, en Europe comme au Japon. Les entreprises furent d'ailleurs payées rubis sur l'ongle à leurs propriétaires.

Pour tous droits politiques, les peuples coloniaux eurent dès le 8 mai 1945 les massacres de Sétif, en Algérie, puis encore près de vingt ans de guerres coloniales.

En France, les quelques mesures sociales, comme la mise en place de la Sécurité sociale, ne coûtèrent en fait pas grand-chose à la bourgeoisie et ne furent que le prix à payer pour donner l'illusion d'un progrès social et permettre au PCF de brandir cet alibi.

Dans ces conditions, l'union sacrée de tous les partis derrière de Gaulle pour éviter des troubles révolutionnaires, assurer la continuité de l'État et conserver l'empire, put fonctionner. Et, comme on peut le constater aujourd'hui aux coups qu'elles portent aux travailleurs, les « féodalités économiques et financières » dirigent toujours l'économie, et par là toute la société. Elles n'ont jamais été menacées, ni en 1945 ni après. Et elles doivent d'avoir coulé ces jours heureux, après avoir mis la planète à feu et à sang dans deux guerres mondiales, au fait que la classe ouvrière n'a pas contesté leur pouvoir politique. Par l'intermédiaire des Partis communistes et en particulier en France du PCF, le mouvement ouvrier a été domestiqué et

mis au service de la bourgeoisie et de son État. Les prétendues « conquêtes de la Libération » ne furent que le maigre pourboire versé par la bourgeoisie aux appareils politiques et syndicaux encadrant les travailleurs, sous la forme de places dans ses institutions.

C'est ce reniement de toutes les traditions révolutionnaires, cet asservissement volontaire des partis et syndicats ouvriers, qui ont été présentés pendant soixante-dix ans comme un titre de gloire par les dirigeants du PCF et d'une partie de la gauche. Ceux-ci continuent de célébrer le Conseil national de la résistance et son programme comme l'exemple même d'une politique sociale. Mais, s'il démontre quelque chose, c'est surtout leur belle constance dans la tromperie à l'égard des travailleurs.

Paul GALOIS

Le programme du CNR annonçait des jours heureux... surtout pour la bourgeoisie.



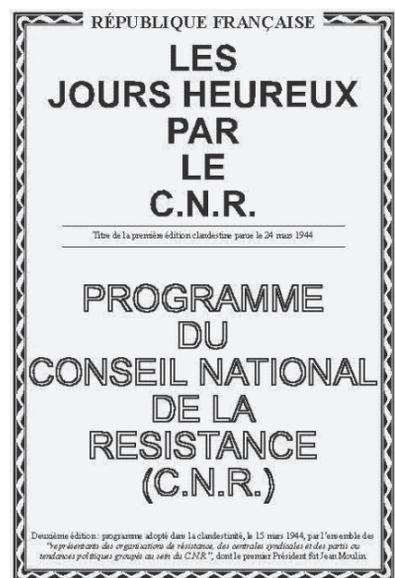
Les dirigeants du PCF Maurice Thorez et Jacques Duclos (l'homme au chapeau).

### La peur de mouvements révolutionnaires

Au mois de mai 1943, la défaite de l'Allemagne se dessinait et, pour les états-majors et les hommes politiques bourgeois, il s'agissait de préparer la transition. Le souvenir de la fin de la Première Guerre mondiale était encore bien présent. En 1917, après trois années de guerre, les mutineries au front, les grèves à l'arrière, la colère et la haine des fauteurs et profiteurs de guerre, avaient conduit

bonne partie de sa richesse. Passer du camp des vaincus, celui de l'Allemagne, au camp des vainqueurs, celui des États-Unis, et retrouver le statut de grande puissance pouvait s'avérer délicat.

Il allait falloir pour cela que l'État, son administration, son armée, soient capables d'assurer l'ordre après le retrait de l'armée allemande et la fin du régime de Vichy. Il allait aussi falloir continuer la guerre, faire repartir l'économie, intervenir immédiatement le cas échéant dans les colonies. Pour tout cela, de Gaulle avait besoin en particulier de l'allégeance du



### • Surendettement des hôpitaux

## Au profit des banques

Un rapport de l'Inspection générale des finances commandé par le gouvernement sur l'endettement des établissements hospitaliers tire la sonnette d'alarme. En moins de dix ans, l'encours des prêts à moyen et à long terme des hôpitaux auprès des banques a plus que doublé, passant de 9 milliards d'euros en 2003 à plus de 24 milliards d'euros en 2011. Le rapport préconise de limiter cette possibilité pour les hôpitaux de se financer par l'emprunt.

L'explosion de cet endettement est liée au fait que l'État s'est entièrement déchargé sur les hôpitaux du financement des importants travaux de rénovation et de construction lancés en 2003, dans le cadre du plan Hôpital 2007, par Jean-François Mattéi, ministre de la Santé de Chirac, puis en 2008 dans le cadre du plan Hôpital 2012 par Xavier Bertrand, ministre de la Santé de Sarkozy. L'État ne versant pas un sou, ce sont les hôpitaux, autrement dit l'Assurance-maladie, qui ont dû payer. Cela, pour le plus grand profit des banquiers auxquels les hôpitaux ont dû s'adresser : pour ces derniers, les frais financiers ont été multipliés par 2,5, passant de 335 millions d'euros à 823 millions d'euros par an entre 2003 et 2011.

L'État finance la construction et l'entretien des écoles, des casernes, mais pas des hôpitaux – et c'est vrai avec un gouvernement de gauche comme avec un gouvernement de droite. Comme si les hôpitaux n'étaient pas, autant et en fait bien plus que les casernes, d'intérêt public. Et comme s'il n'était pas injuste de faire peser cette charge sur l'Assurance-maladie, c'est-à-dire sur les cotisants.

Jean-Jacques LAMY

### • Complémentaires santé d'entreprise

## Un pas de plus vers la généralisation des inégalités

**La loi dite de « flexi-sécurité » au travail qui vient d'être votée au Parlement comprend la généralisation d'ici 2016 des complémentaires santé d'entreprise, mesure qui a servi de prétexte à la CFTD pour signer le projet.**

Pourtant, c'est loin d'être un progrès collectif pour les travailleurs. Jusqu'au début des années 2000, dans les entreprises, les fédérations mutualistes avaient, de fait, le monopole des mutuelles qui remboursent le ticket dit modérateur, c'est-à-dire la part des soins non remboursée par la Sécurité sociale. Au nom de la libre concurrence, sous prétexte de directives européennes et sous la pression des compagnies d'assurances, le tout avec la complaisance des gouvernements successifs, la situation a changé. C'est que le marché est appétissant. En 2009, alors que le budget de l'Assurance-maladie était de 138 milliards d'euros, la part des assurances complémentaires s'élevait à 24,3 milliards d'euros, soit 20 % des remboursements de soins.

La loi sur les complémentaires santé d'entreprise « obligatoires » a donné des avantages fiscaux au patronat, lui permettant de prendre en charge une partie de la cotisation du salarié et, en

ouvrant le marché de l'assurance privée, elle a provoqué une concentration rapide des mutuelles et autres assurances complémentaires. Ainsi, dans les organismes de Sécurité sociale où travaillent plus de 160 000 salariés, un accord national instaurant une complémentaire santé de branche professionnelle a été appliqué en 2008. Une institution de prévoyance unique a remplacé les quelque 120 mutuelles qui existaient à l'échelle nationale.

Le changement a été rendu attractif pour les salariés de l'entreprise par la prise en charge partielle de la cotisation. Mais cela a remis en cause ce qui constituait le fondement des nombreuses mutuelles : la solidarité collective, interprofessionnelle, intergénérationnelle, des actifs comme des chômeurs ou retraités, face au risque de maladie.

En période de forte montée du chômage, cela a morcelé le monde du travail, mettant de côté les travailleurs précaires, les chômeurs et les retraités. Et même si un retraité peut rester rattaché à son ancienne assurance complémentaire, d'une part il perd la participation de l'employeur, ce qui double souvent sa cotisation, mais

surtout ses cotisations futures dépendront du compte « retraités », distinct des autres et dont le coût évolue plus vite que celui des actifs, car le risque maladie évolue avec l'âge. En quelques années, les cotisations des retraités ont ainsi flambé.

Aujourd'hui, en dehors des entreprises qui ont choisi des règles collectives, les assurances complémentaires santé proposent des cotisations selon l'âge, et le montant des remboursements varie d'un contrat à l'autre. Copiant les assurances privées, pour ne pas perdre leur marché, presque toutes les mutuelles proposent aussi aujourd'hui des tarifs à la carte, avec toutes les conséquences pour les précaires, les plus

âgés et les pauvres. Et si les bénéficiaires de la CMU sont couverts par la CMU complémentaire, au-delà, la charge devient souvent insurmontable, entraînant de nombreux travailleurs pauvres, en âge de travailler ou en retraite, à renoncer aux soins. Quatre millions d'entre eux n'ont pas de mutuelle.

La seule façon d'assurer une réelle égalité de tous face à la maladie serait une prise en charge totale des soins par la Sécurité sociale, sans ce ticket dit modérateur qui en réalité ne modère rien du tout mais dissuade les plus pauvres de se soigner, et sans recours à ces mutuelles multiples aux règles différentes. Mais cela, il faudra l'imposer.

Martine ANSELME

### • Crédit d'impôt compétitivité emploi

## À qui encaissera la manne

Le crédit d'impôt compétitivité emploi, le CICE, paquet cadeau de 20 milliards aux patrons voté à l'automne dernier, fait parler de lui. Certains grands groupes, usant de leur force, captent cette manne gouvernementale en forçant les fournisseurs et sous-traitants à baisser les prix.

Ce crédit d'impôt, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier, profite normalement à toutes les entreprises, puisqu'il équivaut à 4 % de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le smic. En 2014, il sera même porté à 6 %.

Pour ne pas faire attendre les patrons, le gouvernement a même prévu un préfinancement quasi automatique, immédiat et sans contrepartie.

Mécaniquement, les grandes sociétés, celles qui ont le plus grand nombre de salariés, devaient s'en accaparer la plus grande part. Mais cela ne leur suffit pas. Le gouvernement, par la voix des ministres Montebourg et Moscovici, a fait état de « racket » de certains grands groupes sur de plus petites entreprises, qui exigent d'elles des rabais.

Bien évidemment, cette

pression des plus forts sur les autres n'est pas nouvelle. Chaque nouvel appel d'offres, chaque fin de contrat, chaque négociation commerciale sont l'occasion pour les plus puissants de pressurer un peu plus les autres, en menaçant de faire appel à la concurrence. Ce nouveau cadeau représenté par le CICE permet simplement d'invoquer un nouveau prétexte, en déclarant en substance aux sous-traitants : puisque vous bénéficiez d'un crédit d'impôt, vous pouvez nous en faire profiter en baissant vos prix.

Les rodomontades de

Moscovici, qui menace d'alerter la justice ou invoque le code du commerce, ou celles de Montebourg, qui promet de prendre son téléphone et qui parle de racket, n'y changeront rien. Les grands groupes capitalistes font la loi, dans tous les sens du terme.

Montebourg a d'ailleurs ajouté qu'il préférerait miser sur l'appel « à la raison » de la part des grands groupes. Mais c'est exactement ce que font ces grands racketteurs, en s'appuyant sur leurs raisons à eux.

Bertrand GORDES

### • PSA Aulnay-sous-Bois

# La fin de la grève... mais pas du combat

Depuis mardi 21 mai, la grève est suspendue à Aulnay. Ce jour-là, les travailleurs ont tenu à manifester dans les ateliers pour bien signifier à la direction qu'ils ne se sentaient ni écrasés, ni résignés. D'ailleurs la production n'a toujours pas repris dans l'usine.

Toute la semaine, les anciens grévistes ont continué à se réunir car il reste de nombreux problèmes à régler. Quand les premiers volontaires sont allés dans les bureaux de la direction pour discuter de leur départ, ils ont constaté à quel point la direction était incompétente dans son organisation. Par exemple, les estimations pour les indemnités de départ étaient systématiquement fausses. Il a fallu intervenir collectivement et la direction, devant la réaction des anciens grévistes, a dû se mettre dans les clous.

Dans les ateliers, tout le monde continue de discuter de la grève et du protocole de fin de grève. Certains travailleurs souhaitent eux aussi, à juste titre, une indemnité de départ supérieure et des garanties sur les mutations. Du coup, lundi 27 mai, 80 travailleurs débrayaient au Montage et au Ferrage pour réclamer à la direction qu'elle étende à tous les salariés de l'usine les avantages obtenus par les grévistes. Ils ont trouvé, naturellement, le soutien des militants de la grève pour les accompagner et les représentants de la direction n'en menaient pas large. Ce premier débrayage réussi en appelle bien d'autres et un certain nombre de travailleurs ne sont pas prêts à en rester là.

Un autre sujet de discussions, ce sont les attaques de PSA qui se poursuivent.



Assemblée générale de reprise, le 24 mai.

Mercredi 22 mai, au comité central d'entreprise, la direction annonçait la fermeture du site de Meudon-la-Forêt dans les Hauts-de-Seine. PSA parle de « simple déménagement » sans suppression de postes vers Poissy ou Vélizy. En fait, les 660 salariés et les 140 prestataires concernés n'ont aucune garantie sur leur sort, s'ils ne peuvent se faire muter à Poissy. Et même s'ils acceptaient leur mutation forcée, quelle garantie d'avoir un poste de travail à Poissy, où la direction annonce déjà un sureffectif? Pire : parmi les 660 travailleurs, une vingtaine viennent du site de Melun, fermé en 2011. Ils avaient à l'époque refusé d'aller à Vesoul, et voilà maintenant que la direction voudrait à nouveau leur imposer d'aller à... Vesoul.

Le gouvernement a bien entendu immédiatement apporté sa caution à cette nouvelle fermeture de site. Ainsi, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a repris à son compte les propos de la direction, devenant plus directement encore la porte-parole du gouvernement PS...A.

Enfin, la direction de PSA

continue de mener la bataille contre l'ensemble des travailleurs du groupe en entamant des « négociations » en vue d'accords dits de compétitivité, sur le modèle de ceux de Renault.

Après l'annonce du plan de 11 200 suppressions d'emplois sur le groupe, dont la fermeture d'Aulnay et les 1 400 licenciements à Rennes, c'est la deuxième partie de l'attaque. Avec ces « négociations » sur les accords de compétitivité, non seulement la famille Peugeot veut imposer de nouveaux reculs aux travailleurs pour la défense de ses profits, mais elle espère le faire avec l'aval des syndicats. Elle compte les impliquer en les faisant discuter, lors de ces réunions, de la meilleure façon d'accroître la productivité, c'est-à-dire

l'exploitation, pour finir par leur faire signer un accord.

Le patron compte s'en prendre à tous les travailleurs du groupe, c'est donc bien à cette échelle qu'il est important de préparer une riposte générale. Et, dans ce contexte, la grève de quatre mois à Aulnay et ses résultats peuvent donner le moral à tous ceux qui ne veulent pas se résigner à recevoir les coups sans réagir.

La direction centrale de PSA en est à sa façon bien consciente. Ainsi, le 29 mai, elle a annoncé l'extension des conditions du protocole obtenu par la grève à tous les salariés de l'usine d'Aulnay.

Ce recul de la direction est à mettre à l'actif de la grève qui avait ouvert la brèche

Correspondant LO

Une brochure de Lutte Ouvrière  
La lutte des  
travailleurs de PSA  
contre la fermeture  
de l'usine d'Aulnay

4 euros



### • PSA – Mulhouse (Haut-Rhin)

# Non à la flexibilité généralisée

Après avoir imposé une heure supplémentaire tous les jours, ainsi que des samedis travaillés pendant trois mois complets, c'est maintenant aux congés des travailleurs de la ligne de fabrication de la 2008 que la direction de PSA Mulhouse s'en prend.

Lundi 27 mai, elle a annoncé que cet été ils devraient se remettre à la chaîne deux jours plus tôt que prévu, le 22 août au lieu du 26 août, date de la remise en route prévue après quatre semaines de fermeture pour l'ensemble de l'usine. La

dernière semaine de congés serait ainsi amputée de moitié. Le prétexte invoqué est la nécessité d'une formation en vue de la mise en place d'une demi-équipe de production, ce qui est complètement bidon, la direction ayant amplement le temps de faire cette formation d'ici là sans toucher aux congés.

Bien sûr, la direction fanfaronne dans la presse sur le succès commercial de la 2008, qui l'obligerait à passer d'une production sur une équipe à une équipe et demie, et elle se vante

de l'embauche de 100 intérimaires. Autant dire une misère : la direction a renvoyé en 2012 un millier d'intérimaires et supprimé 500 emplois en CDI. Pour chaque « embauche » d'intérimaire, la direction a ainsi supprimé 15 emplois ; pas de quoi faire du cinéma. Et ce n'est pas fini, puisque 270 suppressions d'emplois supplémentaires sont prévues à Mulhouse, dans le cadre du plan mis en place dans tout le groupe.

En fait, PSA veut aller un peu plus dans le sens d'une

flexibilité généralisée, sous prétexte d'une demande commerciale plus importante pour la 2008. Elle veut préparer les esprits à un accord de compétitivité qu'elle veut imposer dans tout le groupe et dont elle doit « discuter » avec les syndicats dès cette semaine.

Imposer des heures supplémentaires, des samedis, et maintenant voler des jours de congés : la direction voudrait habituer les travailleurs à venir à l'usine quand elle le veut.

Correspondant LO

### • Arrestation de militants syndicaux Les casseurs, c'est les patrons

Deux des cinq militants syndicaux CGT de Roanne poursuivis pour des tags sur le bâtiment de la sous-préfecture lors du mouvement sur les retraites de 2010, pourtant dispensés de peine en novembre dernier, ont été arrêtés jeudi 23 mai à leurs domiciles et placés en garde à vue, pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement d'ADN.

Lors de leur garde à vue, les deux syndicalistes arrêtés ont de nouveau refusé de se soumettre au prélèvement de leur empreinte génétique et à l'inscription qui en découle au fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg). Remis en liberté, ils sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Roanne pour le 5 novembre 2013. La justice s'acharne donc sur ces militants dont le seul « crime » est d'être les auteurs de quelques tags.

En 2003, la loi Sarkozy a permis d'étendre les inscriptions à ce fichier national automatisé des empreintes génétiques aux auteurs de simples délits, tels que vols, tags, arrachage d'OGM. Elle a servi à plusieurs reprises à poursuivre des militants en lutte, comme en 2009 lors de la lutte des travailleurs de Continental. La lutte de travailleurs pour défendre leurs droits est ainsi assimilée à un crime, ce qu'elle est aux yeux du patronat.

Hollande poursuit le même chemin que Sarkozy, comme le montre le fait qu'il se soit prononcé contre la perspective d'une amnistie sociale. Dans une récente conférence de presse, il a déclaré qu'il pourrait certes y avoir « des cas exceptionnels » de syndicalistes qui pourraient être examinés. Mais, « il faut regarder plus précisément cette question et de ne pas rentrer dans la logique de l'amnistie », a-t-il ajouté, répétant qu'il y avait « des actes qui ne sont pas tolérables et n'ont pas à être amnistiés. Quand on détruit un bien, c'est un très mauvais exemple. » Mais que dire alors de la destruction de milliers d'emplois par un patron?

Aline RETESSE

### • Autoliv-Isodelta – Chiré-en-Montreuil (Vienne)

# Une gestion patronale chaotique aux dépens des travailleurs

**Dans cette usine poitevine comptant près de 700 travailleurs, et où sont fabriqués des volants pour l'industrie automobile, les patrons annonçaient, voici près d'un an, un plan dit de compétitivité. Le projet de la direction, consistant à délocaliser des machines et une partie de la production vers la Roumanie, la Tunisie et la Turquie, n'a pour l'instant pas abouti comme elle le souhaitait. Mais elle n'en exerce pas moins une pression continue dans les ateliers pour que les à-coups de la production soient encaissés par les travailleurs, au mépris de leur santé et de leur vie familiale.**

Le dernier exemple en date concerne le secteur de l'Assemblage, où le travail s'est arrêté le mercredi 15 mai, faute de composants. Pour rattraper le retard pris, les patrons ont fait pression pour trouver des « volontaires » afin de venir à l'usine le samedi suivant et le lundi de Pentecôte. Cette politique de la direction, considérant les travailleurs comme devant être disponibles à tout moment, dure maintenant

depuis plusieurs mois. Elle fut appliquée lorsque les patrons, ignorant tout de leurs stocks, faisaient inventaire sur inventaire en imposant aux ouvriers dont ils n'avaient pas besoin de prendre sur leurs jours de congés. Ce fut également le cas, au moment où des volants revinrent de Tunisie, en mars dernier, suite à des mouvements sociaux dans ce pays. L'encadrement fit alors le tour des ateliers pour, à force de relances,

faire accepter des heures supplémentaires afin de résorber le surplus de pièces à faire.

La faiblesse des salaires ouvriers sert de point d'appui aux patrons pour imposer ce travail supplémentaire. Depuis des années, les augmentations salariales sont en dessous de la hausse du coût de la vie et, pour l'année en cours, la direction a annoncé 0 % d'augmentation. Elle met en avant, chaque année, de prétendues pertes financières pour justifier les « efforts » continuellement demandés aux travailleurs. Pourtant, Autoliv-Isodelta est une filiale d'Autoliv, une multinationale suédoise (produisant ceintures de sécurité, airbags, etc.), dont les bénéfices se montent à plusieurs centaines de millions d'euros chaque année et qui, pour 2012, ont

atteint 360 millions d'euros. Les actionnaires de ce groupe capitaliste sont, pour les plus importants d'entre eux, des fonds d'investissement, des banques, qui ont vu leurs dividendes croître de 207 % sur les trois dernières années!

Ainsi, ces capitalistes assurent leurs profits malgré la crise, en renforçant l'exploitation. Si les délocalisations du site poitevin vers d'autres sites de production n'ont pas le rythme attendu par les patrons, c'est une politique générale du groupe que de transférer des unités de production de France, d'Allemagne, vers des pays où les salaires ouvriers sont très bas, comme en Tunisie où ils atteignent à peine 300 euros. Quant aux prétendues pertes annoncées par la direction locale de Chiré, les actionnaires d'Autoliv ont bien des moyens pour les faire apparaître, par le jeu des redevances payées par la filiale au groupe ou bien par des facturations internes favorisant la maison-mère au détriment de la filiale, etc. Seul le contrôle des comptes de l'entreprise par les travailleurs permettrait de

briser l'opacité comptable derrière laquelle se réfugient les capitalistes pour assurer leurs magouilles.

Si le travail ne manque pas, les patrons continuent de brandir les menaces de délocalisations pour maintenir la pression. À l'Assemblage, ils veulent imposer des reclassements aux ouvrières, dont certaines sont touchées par des incapacités professionnelles. Et, dans tous les ateliers, ils font la chasse aux arrêts maladie, pourtant liés à la dégradation des conditions de travail qu'ils imposent.

Il y a un an, la direction évoquait la nécessité de trouver de nouvelles productions à faire pour remplacer celle de volants. Dans les ateliers, les travailleurs ne voient toujours rien venir et l'inquiétude est bien réelle quant à l'avenir, d'autant plus que les patrons ont déposé des demandes de chômage partiel. Si l'atmosphère est pesante à l'usine, elle est aussi porteuse d'une colère qui devra éclater pour leur demander des comptes.

Correspondant LO

### • Mairie et CMAS

#### de La Chapelle-Saint-Luc (Aube)

# Une grève et un rassemblement réussis

**Plus de 70 salariés de la commune et du centre municipal d'action sociale de la Chapelle-Saint Luc, en banlieue de Troyes, ont débrayé jeudi 16 mai. À tour de rôle, ils se sont retrouvés devant le perron de la mairie pendant plus de quatre heures. Il y avait de l'ambiance et beaucoup de satisfaction à se retrouver aussi nombreux.**

Le personnel de la commune souffre depuis longtemps de ses mauvaises conditions d'emploi et de travail. Ces dernières années, beaucoup ont espéré que cela pouvait se régler avec l'arrivée d'une majorité de gauche et d'un maire PS aux dernières élections municipales. Des chefs de service et même le directeur général des services ont changé à plusieurs reprises, mais la situation s'est aggravée, notamment à la suite de mesures liées aux difficultés financières croissantes des communes.

Le gouvernement impose l'austérité à la population, bloque les salaires des fonctionnaires, s'attaque aux retraites, augmente les impôts, réduit les recettes des communes, laisse les licenciements se multiplier et les services publics se dégrader. Les projets de « réformes » viennent encore alourdir les perspectives d'avenir de tous, y compris du personnel de la fonction publique territoriale.

Les salariés de la commune et du CMAS ont donc décidé de se mobiliser. Leurs revendications sont nombreuses.

Cela va de la titularisation des emplois précaires au remplacement des agents absents, pour réduire la surcharge de travail, à la suppression de la journée de carence en cas d'arrêt maladie, etc., mais avant tout à l'exigence d'être écoutés, respectés.

Le maire a rencontré grévistes et syndicats, leur assurant vouloir régler rapidement nombre de situations concrètes. Il a annoncé que des groupes de travail allaient être mis en place rapidement pour aboutir à des solutions, d'ici à la fin de l'année, sur les rémunérations, réorganisations et titularisations. Sauf que le même jour, sur la télévision locale Canal 32, il parlait de « discours incantatoire » tenu dans une « logique politicienne » par la CGT pour ne pas la nommer.

Les grévistes ne se font guère d'illusions, puisqu'ils n'ont eu droit qu'aux propositions d'un élu de droite qui, en Monsieur bons offices, se cantonnait à vouloir aider à renouer le dialogue, tandis qu'ils n'ont été soutenus que par l'élu Lutte Ouvrière. Chacun attend maintenant que les engagements du maire se traduisent rapidement par des actes, quitte à faire grève à nouveau pour l'imposer.

Correspondant LO

### • ERDF

# Le trop-perçu restera perçu

ERDF, la filiale d'EDF qui gère le réseau électrique, va devoir rembourser 40 millions d'euros à ses clients. Cette décision fait suite à une révision par le Conseil d'État des tarifs que pratiquait ERDF. Le Sopperec, un syndicat qui regroupe des collectivités locales d'Île-de-France, avait démontré qu'ERDF surfacturait une partie des dépenses d'investissement, en prenant notamment en compte des provisions pour le renouvellement du réseau... déjà payées par les usagers. Cette « erreur » bienvenue dans les bilans financiers de l'opérateur courait depuis 2009.

C'est sans doute pour cela qu'en novembre dernier, lorsque fut connue la décision du Conseil d'État, certains avaient évoqué un remboursement possible

de 250 euros par consommateur. Ce chiffre avait rapidement été démenti par ERDF, la Commission de régulation de l'énergie et le gouvernement. Aujourd'hui ERDF sort quasiment sans dommage de cette mauvaise passe dans laquelle elle se trouvait. Le ministère de l'Économie et celui de l'Énergie viennent en effet de décider de supprimer toute rétroactivité, afin disent-ils de ne pas avoir à recalculer toutes les factures pour la période allant d'août 2009 à mai 2013.

Ce qui a été pris indûment aux usagers pendant près de quatre ans restera donc dans les caisses d'ERDF, qui devra au final rembourser... moins d'un euro par foyer pour les mois de juin et juillet.

G.L.



### • Aéroport de Roissy

## Contre la précarité et les bas salaires

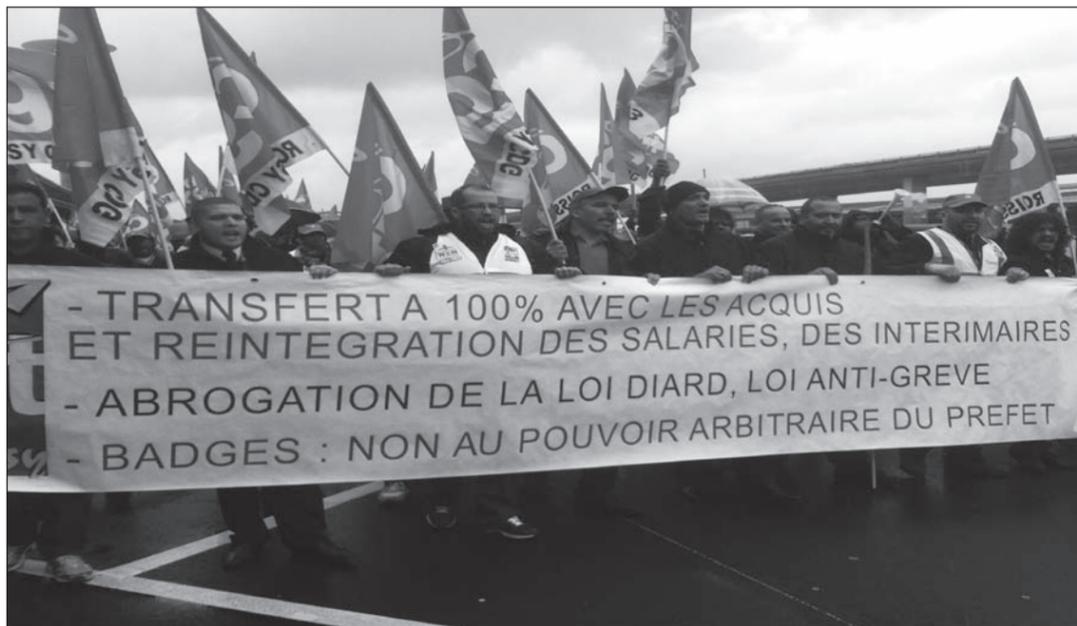
# Une journée qui en appelle d'autres

Mardi 28 mai, les travailleurs de Roissy, appelés par la CGT à une journée de grève et de manifestation, se sont retrouvés à plusieurs centaines à manifester malgré la pluie.

Des salariés d'Air France mais surtout des autres entreprises étaient présents : Transdev piste, en butte à un plan de 49 suppressions d'emplois, Passerelle, qui sort d'une grève victorieuse, des bagagistes, des agents de sûreté et aussi des personnels des douanes. Les slogans dénonçaient la précarité, les bas salaires, les temps partiels avec un refrain s'adressant aux patrons, « *les salauds* ». Ils n'épargnaient pas le gouvernement : « *Y'en a ras le bol de ce gouvernement qui prône l'austérité, qui impose la loi Diart.* » Cette loi Diart, qui date de la droite et sur laquelle le gouvernement socialiste n'est pas revenu, a renforcé les pressions antigreve : les syndicats doivent déposer un préavis cinq jours à l'avance

et les salariés du transport aérien doivent se déclarer grévistes 48 heures à l'avance. Les patrons ont alors toute latitude pour faire pression sur les agents et les remplacer par des non-grévistes, même d'un bout à l'autre du pays. C'est ce qu'ils ont fait lors de la grève de décembre 2011. Et il y a un mois, des agents de Roissy ont été envoyés à Marseille aux frais du patron, payés trois fois leur salaire, pour casser une grève chez ICTS.

L'appel concernait toute la zone de Roissy-aéroport qui regroupe plus de 90 000 salariés, dont plus de la moitié sont émiettés en des dizaines d'entreprises sous-traitantes (750 en tout !), parfois petites, mais souvent reliées à de grands groupes par



l'intermédiaire de filiales, et de filiales de filiales.

Cette division permet tous les abus : chez Samsic, (assistance aux passagers à mobilité réduite, plus le ménage, les bagages...), un exemple entre cent, nombre de salariés sont convoqués au jour le jour,

ayant peur de rater le coup de fil du soir qui leur permettra de travailler le lendemain. Mais même en CDI, les salariés sont précaires : chaque entreprise est soumise à des appels d'offres tous les trois ans. Quand l'entreprise perd le marché, même si les salariés sont repris, les patrons en profitent pour supprimer les avantages maison, bouleverser les plannings, baisser les salaires, etc. Le travail intègre de plus en plus des coupures dans la journée : les patrons voudraient faire travailler les salariés vol par vol, et y sont arrivés dans certains cas.

Différentes organisations ont apporté leur soutien au

mouvement. En particulier notre camarade Nathalie Arthaud, pour Lutte Ouvrière, a souligné que tout le personnel de la zone subit les mêmes attaques et que cela nécessiterait la même riposte. Et en effet des grèves ont éclaté çà et là, lors des négociations annuelles obligatoires (NAO) ou à l'occasion des transferts. Même si les patrons ont saucissonné les salariés en des centaines d'entreprises différentes, leurs intérêts, leurs revendications sont les mêmes. Cette première journée interprofessionnelle en appelle donc d'autres.

Correspondant LO

### • Aprochim – Laval

## Pollution aux PCB et chantage à l'emploi

Jeudi 23 mai, le tribunal correctionnel de Laval, en Mayenne, a débouté la société Aprochim de sa plainte en diffamation à l'encontre de deux de ses salariés. Elle leur reprochait des propos tenus lors du tournage de l'émission Envoyé spécial en octobre 2012, l'un d'eux ayant en particulier affirmé que les filtres de la cheminée de l'usine n'étaient pas changés régulièrement.

Aprochim est une usine spécialisée dans le traitement des huiles contaminées aux PCB, les polychlorobiphényles, dits aussi pyralènes. Ces produits hautement toxiques et cancérigènes sont interdits en France depuis 1985. Si l'équipe d'Envoyé spécial était venue tourner à Grez-en-Bouère, le village mayennais où cette usine est installée, c'est parce qu'elle était au cœur d'une affaire de pollution environnementale depuis février 2011. Plusieurs troupeaux de vaches avaient alors été abattus car leur sang révélait un taux trop élevé de PCB, ce qui les rendait impropres à la consommation humaine. Bien qu'il soit difficile d'établir avec certitude

la source d'une pollution aux PCB, de fortes présomptions pesaient sur cette usine, d'autant que plusieurs salariés avaient porté plainte auparavant pour mise en danger de la vie d'autrui, car eux aussi présentaient des taux trop élevés de PCB dans le sang.

Les plaintes des salariés et de deux agriculteurs impliqués n'ont pour le moment pas eu de suite en justice. La préfecture s'est contentée de mettre en demeure l'usine de respecter les valeurs réglementaires et de faire prendre des mesures régulières des PCB au sortir de la cheminée de l'usine. Différents travaux ont été réalisés dans l'usine pour améliorer le dispositif de traitement des huiles polluées mais, depuis deux ans, plusieurs dépassements des taux de PCB ont été constatés.

Le dernier en date, à la mi-avril 2013, a conduit la préfecture à envisager une suspension provisoire des activités de l'usine. La riposte de la direction d'Aprochim a été immédiate. Elle a annoncé la suppression de 21 postes sur les 69 que compte l'usine, sous prétexte de dégradation

de son activité économique, et elle a menacé de déposer le bilan si la préfète maintenait sa décision, précisant que « *la fermeture de l'entreprise entraînerait dans la tourmente une centaine de salariés, et leurs familles dans la précarité* ». La menace n'a pas manqué de faire effet, la décision de suspendre l'activité de l'usine a été repoussée de trois mois, dans l'attente d'une nouvelle étude technique.

Aprochim est filiale d'une société plus importante, Chimirec, qui emploie 900 salariés et a plusieurs entreprises à l'international. Depuis que les PCB sont interdits en France, cette société a fait d'importants bénéfices grâce au marché de traitement des huiles et transformateurs contaminés. Ce serait à ses propriétaires de payer aujourd'hui pour mettre Aprochim en conformité avec la loi, assurer une activité qui ne porte atteinte ni à la santé de ses salariés ni à l'environnement, et maintenir tous les emplois.

Correspondant LO

### • Famar – Orléans

## Les travailleurs ne sont pas flexibles à volonté

Après le regroupement, au début de l'année, des deux usines Famar d'Orléans sur le site de La Source, qui s'était accompagné de plus d'une centaine de licenciements, près de 800 travailleurs sont aujourd'hui concernés par de nouvelles attaques, baptisées par la direction « projet d'harmonisation des deux sites ».

La direction veut imposer aux travailleurs de l'usine la flexibilité en fonction de la production. Elle veut décider que le travail commence le matin à 5 heures ou 6 heures en fonction de la charge de travail, et prévenir seulement une à deux semaines à l'avance les travailleurs qui passeraient en équipe de nuit ou travailleraient le samedi. Dans le même temps, elle prévoit de

s'attaquer aux salaires, notamment par la remise en cause des primes d'équipe et de pénibilité, sous prétexte que celles-ci étaient différentes dans les deux usines.

Les discussions sur les accords collectifs se terminant le 1<sup>er</sup> juin, 320 travailleurs se sont rassemblés le 14 mai, sur les différentes équipes, lors de réunions d'information appelées par les syndicats. Tous sont unanimes pour refuser la flexibilité des horaires et les heures supplémentaires au bon vouloir du patron. Et rendez-vous a été pris pour la fin du mois, avec la certitude, pour beaucoup, qu'il faudra plus que des rassemblements pour le faire reculer.

Correspondant LO

## • Nouvelle-Calédonie

# Grève contre la vie chère

Pendant douze jours, du 15 au 27 mai, à l'appel de la plupart des syndicats, une grève générale a eu lieu en Nouvelle-Calédonie pour protester contre la vie chère, avant qu'un accord ne soit trouvé.

Les manifestations qui se sont succédé dans différentes villes, les barrages routiers, le blocage du port, de dépôts d'hydrocarbures, de banques et d'hypermarchés, ainsi que des mouvements de grève dans trois mines de nickel ou l'annulation des vols de la compagnie aérienne Aircal jeudi 16 mai, montrent que la population s'est largement mobilisée.

Selon des statistiques, la vie dans ce Territoire d'outremer serait 35 % plus chère qu'en métropole. Mais dans la réalité, c'est au moins 50 %, et beaucoup plus lorsqu'il s'agit de produits alimentaires frais. Une comparaison entre des produits d'une même enseigne montre que le prix des fruits et légumes est deux fois et demie supérieur, celui des

produits laitiers est multiplié par cinq : les bananes par exemple, vendues 1,70 euro le kilo en métropole, coûtent 4,15 euros en Nouvelle-Calédonie ; des yaourts vendus 2,29 euros en France coûtent 13,36 euros, etc.

L'insularité, la distance d'avec la métropole n'expliquent pas cette différence de prix, le coût du transport n'intervenant que pour 4 % dans le total. En fait, les syndicats dénoncent un système économique « *de type colonial* » et une société à deux vitesses où une minorité de gens « *se gavent* », ayant entre leurs mains le pouvoir économique et politique, tandis que « *les familles sont étranglées* ».

Les revenus issus de l'extraction et du traitement du nickel, la principale richesse de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que de l'essor du tourisme ces dix dernières années sont accaparés par des capitalistes occidentaux ou par les Caldoches, les descendants des anciens colonisateurs. L'ancien affairiste Jacques Lafleur, dirigeant du RPR local, et depuis sa mort,



son clan familial sont le symbole de cette couche sociale arrogante de profiteurs qui concentrent richesse et pouvoir et continuent à se comporter en colons, à l'image des « Békés » antillais. Les affaires de la famille Lafleur touchent la production de nickel et de chrome, l'exploitation forestière, la cimenterie, la production de lait, de viande, de boisson, l'immobilier de luxe, des complexes hôteliers, le paramédical, la presse, etc.

Ce sont ces gens-là qui fixent les prix : en dix ans, entre 1998 et 2006, le taux des marges bénéficiaires est passé de 32,5 % à 47 %. Dans la construction, le taux de profit est de 22 %, contre 6

à 9 % en métropole. À cela s'ajoute une fiscalité particulièrement complaisante à leur égard, puisqu'ils ne sont pas assujettis à l'ISF, que les plus-values immobilières ne sont pas imposées, qu'ils ne paient pas de redevance sur les tonnes de minerais extraites et qu'ils répercutent sur les consommateurs les nombreuses taxes sur les produits, dont celles à l'importation.

À l'autre bout de l'échelle sociale se situent les Kanaks, le peuple originaire de Nouvelle-Calédonie, vivant majoritairement dans les terres pauvres du nord et de l'est et dans les îles Loyautés, ainsi que des populations mélanésiennes originaires de l'Asie

du sud-est. La hausse continue des prix les frappe d'autant plus qu'ils ne profitent en rien de l'essor, en grande partie lié à la spéculation, de ces dernières années et connaissent un taux de chômage supérieur à 20 %.

Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, l'exaspération face à cette profonde inégalité sociale ait amené la population pauvre calédonienne à faire grève et à descendre dans la rue. Par leur mouvement, les grévistes ont obtenu la signature d'un accord qui prévoit une baisse immédiate du prix de 300 produits alimentaires et d'hygiène et le gel de ces prix jusqu'en décembre 2014.

Marianne LAMIRAL

## • Industrie du médicament

# Des cobayes humains pour plus de profits

L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* vient de jeter un coup de projecteur sur les procédés des trusts pharmaceutiques, procédés où le respect du patient compte pour peu au regard des profits attendus.

Cette publication a révélé comment, dans les années 1970-1980, des groupes pharmaceutiques de RFA (République fédérale d'Allemagne) ont profité de la division du pays pour tester certains de leurs médicaments en République démocratique allemande (RDA). Plus pauvre que la RFA, l'ex-Allemagne de l'Est acceptait volontiers des contrats avec des firmes ouest-allemandes, ce qui lui permettait d'acheter du matériel à l'Ouest. Les donneurs d'ordre y trouvaient leur compte. Ils pouvaient procéder à des essais cliniques derrière le « rideau de fer », donc en toute discrétion et à moindre coût, généralement sans informer les patients du traitement et des risques encourus, parfois mortels.

En 2010, la télévision publique allemande avait déjà évoqué l'affaire, citant le chiffre de 2 000 patients ainsi traités. En fait, selon les archives du ministère de la Santé et de l'Agence du médicament de l'ex-RDA, ils seraient 50 000 patients à avoir servi de cobayes malgré eux, plusieurs en étant morts.

Dans la liste des sociétés ayant mené 600 essais cliniques de la sorte, on trouve une partie du gratin de l'industrie pharmaceutique européenne – Bayer,

Hoechst, Schering, Boehringer, Pfizer, Sandoz. Certains de ces groupes ont depuis été rachetés ou ont fusionné avec d'autres, tels le français Sanofi ou le suisse Novartis.

Les groupes mis en cause affirment avoir respecté la réglementation en vigueur. C'est difficile à vérifier car le principal hôpital concerné à Berlin-Est a détruit ses archives au bout de trente ans. Le hasard faisant décidément bien les choses pour les industriels, les entreprises visées ont connu de multiples

restructurations, ce qui rend les recherches difficiles.

Depuis 1989, la RDA a fusionné avec la RFA et la grande majorité de l'Europe de l'Est a rejoint l'Union européenne. Les laboratoires pharmaceutiques ont alors cherché plus loin, surtout en Afrique, vu la quasi-absence de contrôles. Cela n'a pas suffi à éviter que n'exploient des scandales impliquant des laboratoires, notamment autour d'essais pour un antiviral utilisé contre le sida. Le Nigeria, le Cameroun ou le

Cambodge ne fermant pas assez les yeux sur leurs pratiques, les industriels de la pharmacie se sont ensuite tournés vers la Thaïlande, le Botswana, le Malawi, le Ghana, l'Inde...

Comme le monde regorge de pauvres, qui n'ont parfois pas d'autre choix pour survivre que de risquer leur santé et leur vie, les capitalistes du médicament et leurs profits ont encore de beaux jours devant eux.

Pierre LAFFITTE

## Le magot de l'Assurance-vie

À combien s'élèvent les fonds de l'Assurance-vie non réclamés après le décès du souscripteur ? Cinq milliards d'euros, comme le suggère un reportage qui devrait être diffusé sur France 2 le 30 mai ? Ou le double, selon un rapport de Jacques Attali de 2008, cosigné par Claude Bébéar, le fondateur d'Axa ? Toujours est-il que banques et compagnies

d'assurance font régner la plus grande opacité sur ces placements et ne se pressent pas d'en avertir les bénéficiaires.

L'Assurance-vie est le placement qui draine le plus d'épargne (dans les 30 milliards d'euros), étant donné qu'il peut être sans risques et qu'il rapporte plus que le livret A. Mais le bénéficiaire de l'argent déposé ne sait pas forcément que cet

argent lui reviendra. S'il s'agit d'un proche du souscripteur, il lui revient d'effectuer les démarches auprès des organismes financiers pour savoir si son parent décédé a souscrit une assurance-vie en sa faveur, ce qui peut prendre déjà plusieurs mois. Mais lorsqu'il s'agit d'une personne éloignée du cercle familial, voire d'un organisme, les banques et assurances

mettent des années avant de lancer une recherche. Même si la loi les oblige à le faire, aucun délai n'est fixé et comme il n'y a guère de contrôle, ces dernières peuvent tranquillement attendre que tombe le délai de prescription, soit trente ans pendant lesquels l'argent en leur possession fait des petits.

M.L.